



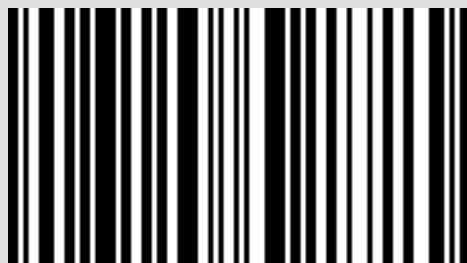
INSERT

BOXTHERM 70 AIR 9 BASIC M1
BOXTHERM 70 AIR 9 SLIDE M1
BOXTHERM 60 AIR 6 BASIC M1
BOXTHERM 60 AIR 6 SLIDE M1

PARTIE 1 - NORME ET ASSEMBLAGE

Traductions des instructions en langue originale

MCZ



8901879300

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
INTRODUCTION	1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE	2
2-INSTALLATION	9
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	18
4- DÉBALLAGE	26
5-ENCOMBREMENTS	27
6-OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	31
7-TYPE DE FIXATION.....	34
8-ACCESSOIRES.....	41
9-MONTAGE ACCESSOIRES	44
10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE	51
11-OUVERTURE DE LA PORTE	57
12-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.....	58
13-REVÊTEMENT	60

INTRODUCTION

Cher Client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.

Pour que vous puissiez obtenir les meilleures performances de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.

Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement sur le site Internet de l'entreprise.

Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil. En Italie, sur les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, il est fait référence au Décret Ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le mot « système » sous-entend les éléments Poêle+Cheminée+Prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, est la propriété de MCZ Group Spa.





Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même partiellement sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de MCZ Group Spa.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

CONSERVATION ET MODALITÉS DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire à votre revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention particulière du lecteur.
- Le « *texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou, le cas échéant, pour apporter des renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le non-respect des instructions peut entraîner de graves dommages du produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent.
	INFORMATIONS : le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES OPÉRATIONNELLES : séquence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.



MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- N'utiliser que le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas servir d'incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances nécessaires, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives quant à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur ou quiconque s'apprête à utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble du contenu de ce mode d'emploi. Les erreurs et une mauvaise configuration des paramètres peuvent entraîner des situations de danger et/ou de fonctionnement anormal.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit incombe entièrement à l'utilisateur et dégage le Fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de pièces non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces pièces sans porter les vêtements de protection adéquats ou des équipements appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique** ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.**
- **En cas d'inutilisation prolongée, tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être éliminée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne chauffez pas trop le local où vous séjournez et dans lequel le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services tels que les alimentations (air et électriques) et des évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour le support du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de sols réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations d'entretien extraordinaire ne doivent être effectuées que par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte s'il est construit avec un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Pièces électriques sous tension : n'alimenter le produit qu'après l'avoir assemblé complètement.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- Une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect du produit risque d'occasionner des situations de danger.
- **Il est interdit de charger manuellement du combustible dans le brasier. Le non-respect de cette mise en garde peut occasionner des situations de danger.**
- **Avant de rallumer le produit, il est indispensable de toujours retirer l'accumulation de pellets non consommé dans le brasier occasionnée par un défaut d'allumage, le vidage du réservoir ou par toutes les situations qui peuvent être à l'origine d'une telle situation.**

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

Pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Laisser par conséquent le local où il est installé, bien aéré.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord au conduit de fumée).
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation car doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, il faut toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONTRÔLES DES PERFORMANCES DU PRODUIT.

Tous nos produits ont été soumis à des ESSAIS ITT par un laboratoire notifié (système 3) et conformément au Règlement (UE) numéro 305/2011 « Produits de construction », selon la norme EN 14785:2006 (pellet) et la « Directive Machines » EN 303-5 (chaudières).

En cas d'essai en vue d'une éventuelle surveillance du marché ou de contrôles d'inspection par des organismes tiers, il est nécessaire de tenir compte des mises en garde suivantes :

- pour obtenir les performances déclarées, le produit doit exécuter préalablement un cycle de fonctionnement d'au moins 15/20 heures
- utiliser le tirage moyen des fumées de combustion spécifié dans le tableau « Caractéristiques techniques du produit »
- le type de pellet utilisé doit respecter la norme EN ISO 17225-2 en vigueur
- l'apport de combustible peut varier selon la longueur et le pouvoir calorifique de ce dernier ; certains réglages peuvent donc s'avérer nécessaires pour respecter la consommation horaire spécifiée dans le tableau « Caractéristiques techniques du produit ». L'utilisation de pellets de catégorie A1 garantit globalement un pouvoir calorifique compris dans les marges étroites par rapport à celui utilisé pour les essais, mais la taille du matériau influe de manière importante sur les performances et il doit donc être en moyenne supérieur à 24 mm de long et à 6 mm de diamètre
- pour un produit à bois, il faut vérifier que l'humidité résiduelle de combustible soit correcte, c'est-à-dire comprise entre 12 % et 20 %. L'augmentation de l'humidité implique des réglages différents de l'air comburant, à effectuer en intervenant sur le dispositif de réglage correspondant, ce qui modifie ainsi les rapports de mélange entre air primaire et air secondaire.
- il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs susceptibles d'influer sur les performances (par exemple les ventilateurs d'air ou les dispositifs de sécurité électriques) en cas de dommages dus à la manutention.
- Les performances maximales peuvent s'obtenir au maximum de la puissance de la flamme et de la ventilation.
- Se conformer scrupuleusement aux points de prélèvement prévus par la réglementation aussi bien pour les émissions que pour les températures.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, à l'exception des éléments sujets à l'usure normale (reportés à la page suivante) pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- un document justificatif (facture et/ou ticket de caisse) qui indique le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été faite ;

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions (revêtements, peinture des murs, etc.).

Les installations qui ne sont pas conformes aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le Fabricant, annulent la garantie du produit.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation de l'un de ses composants ne prolonge pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation gratuite **des pièces reconnues comme étant défectueuses à l'origine en raison de vices de fabrication.**

En cas de manifestation d'un défaut, afin de bénéficier de la garantie, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et le présenter au service d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat.

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages de l'appareil dus aux causes suivantes :

- dégâts causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme aux spécifications du producteur (toujours se référer au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution dans les règles de l'art.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués dans les consignes fournies
- dommages ultérieurs causés par des interventions erronées de l'utilisateur qui tente de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence de chaudière, corrosions, incrustations ou ruptures possibles provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficacité des cheminées, des conduits de fumées ou des pièces de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations de l'appareil, des agents atmosphériques, des catastrophes naturelles, des actes de vandalisme, des décharges électriques, des incendies, des défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le manque d'entretien annuel du poêle, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne la perte de la garantie.

Sont également exclus de la présente garantie :

- les pièces sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les poignées, toutes les pièces amovibles du foyer
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.
- les travaux de maçonnerie.
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le producteur.

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec un centre d'assistance technique agréé qui se réserve d'accepter ou non le travail correspondant, et qui, quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée au titre de la garantie mais de l'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.

Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration de l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.

Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique est également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel et qui concernent notamment les mises en garde liées à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, veuillez contacter votre revendeur qui transmettra votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales. Le revendeur ou un centre d'assistance technique peuvent vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.

Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés pour les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.



La société décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont mal utilisés ou modifiés sans autorisation.

Pour tout remplacement, utiliser uniquement des pièces de rechange originales.

Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

POURQUOI UN POËLE ÉTANCHE

Les produits construits avec une structure parfaitement étanche ne consomment pas l'oxygène de l'environnement en prélevant la totalité de l'air de l'environnement extérieur (si opportunément canalisé) et ils peuvent donc être placés à l'intérieur de toutes les habitations qui demandent un degré élevé d'isolation, comme les « maisons passives » ou « à haut rendement énergétique ». Grâce à cette technologie, il n'y a aucun risque d'émissions de fumée dans l'environnement, les prises d'air libres dans l'environnement d'installation et les grilles d'aération respectives ne sont pas nécessaires.

Il n'y aura donc plus de flux d'air froid rendant moins confortable l'environnement et réduisant l'efficacité globale de l'installation. Le poêle étanche peut être installé aussi en présence de ventilation forcée ou de locaux pouvant aller en dépression par rapport à l'extérieur.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

Nos produits à biocombustibles solides (ci-après désignés « Produits ») sont conçus et construits conformément à l'une des normes européennes suivantes harmonisées avec le règlement (UE) n° 305/2011 pour les produits de la construction :

EN 14785 : « Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois »

EN 13240 : « Poêles à combustible solide »

EN 13229 : « Foyers ouverts et inserts à combustibles solides »

EN 12815 : « Cuisinières domestiques à combustible solide »

Les produits sont également conformes aux exigences essentielles de la directive **2009/125/CE (Éco Design)** et, le cas échéant, des directives :

2014/35/EU (LVD - directive Basse Tension)

2014/30/EU (EMC - directive Compatibilité Électromagnétique)

2014/53/UE (RED – directive Équipements Radioélectriques)

2011/65/EU (RoHS)

Cela dit, nous soulignons que :

- **Ce manuel et la fiche technique, disponibles également sur notre site Internet**, fournissent toutes les indications et informations spécifiques nécessaires et fondamentales pour le choix du produit, son installation correcte et le dimensionnement relatif de l'installation d'évacuation des fumées ;
- les Produits doivent être **installés, contrôlés et entretenus** par un personnel qualifié, selon les indications contenues dans ce manuel et conformément aux réglementations locales et aux normes d'installation et d'entretien en vigueur dans les différents pays, afin d'avoir une installation de chauffage efficace et correctement dimensionnée en fonction des exigences de la maison,
- **si les Produits sont soumis à des contraintes thermiques**, avec un fonctionnement continu pendant plusieurs heures à hautes puissances (par ex. 3, 4 heures par jour aux puissances P4 ou P5), il est recommandé d'effectuer le nettoyage plus souvent et de réduire l'intervalle entre les entretiens ordinaires selon l'état de fonctionnement du produit ; veuillez par ailleurs noter que, dans ces conditions de travail de la machine, le risque d'usure prématurée du produit augmente, et notamment celui des parties exposées à la chaleur directe de la flamme (ex. la chambre de combustion), dont l'état d'origine pourrait subir des modifications et des détériorations qui entre autres, pourraient provoquer du bruit pendant le fonctionnement du produit en raison de la dilatation mécanique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des indications ci-dessus.

Il est donc recommandé de respecter non seulement les instructions données pour le nettoyage et l'entretien ordinaire et extraordinaire mais aussi de maintenir une utilisation scrupuleuse du produit à l'aide des programmes de Timer et de modulation fournis, pour une gestion correcte de la température interne de la structure.

2-INSTALLATION



Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériau est garanti par la lignine contenue dans le bois et permet la production des pellets sans utiliser de colles ni de liants.

Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m³ avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.

Non seulement les pellets constituent un combustible écologique, vu qu'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais ils possèdent des avantages techniques aussi.

Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est d'environ 4,9 kW/kg. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.

Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.



SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 Kg



Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135**, sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.



Il est obligatoire d'utiliser la classe de pellets certifiés A1 selon la norme ISO 17225-2.

L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

La position de montage du poêle doit être choisie en fonction de la pièce, de l'évacuation et du conduit de fumées. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des consignes plus strictes qui concernent la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumées et le terminal de cheminée. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un renouvellement de l'air des locaux incorrect, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'un usage de l'appareil inapproprié. L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement conséquent du produit.

Il faudra notamment s'assurer qu' :

- il y ait une prise d'air comburant adéquate et une évacuation des fumées conforme au type de produit installé
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression (une dépression maximale de 15 Pa dans la pièce est autorisée uniquement pour les appareils étanches)
- il n'y ait pas de reflux de fumées dans la pièce lorsque le produit est allumé
- l'évacuation des fumées soit réalisée en toute sécurité (dimensionnement, étanchéité aux fumées, distances des matières inflammables...).

Il est notamment recommandé de vérifier, sur les données nominales du conduit de fumées, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de causer de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation. L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile à ce dernier, aux tuyaux d'évacuation des fumées et au conduit de fumées. **Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie. L'installation dans des studios, des chambres à coucher et des salles de bains est autorisée uniquement pour des appareils étanches ou fermés équipés d'une canalisation adéquate de l'air comburant directement à l'extérieur. Il faut toujours laisser une distance de sécurité et prévoir une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.**

Si plusieurs appareils sont installés, il faut dimensionner correctement la prise d'air de l'extérieur.

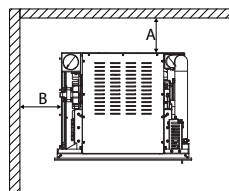
DISTANCES MINIMALES

Il est conseillé d'installer le produit à une certaine distance des murs et/ou meubles éventuels, avec une circulation de l'air minimum pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Respecter les distances par rapports aux objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.), comme spécifié ci-après. La distance séparant l'avant du poêle des matériaux inflammables doit être au moins de la valeur indiquée dans le tableau des données techniques du produit. En présence d'objets considérés comme particulièrement délicats tels que les meubles, les tentures, les canapés, augmenter la distance du poêle de manière appropriée.



En présence d'un plancher en bois, il est conseillé de monter le plan de protection du sol et, quoi qu'il en soit, de suivre les normes en vigueur dans le pays.

	Parois non inflammables	Parois inflammables
BOXTHERM 60 AIR 6 M1 BOXTHERM 70 AIR 9 M1	A = 20 mm B = 20 mm	A = 100 + 30 (ISOLANT) mm B = 50 + 30 (ISOLANT) mm



Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est conseillé d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège aussi la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés au cours des opérations de nettoyage.

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité de charge appropriée.

Si la construction existante n'est pas conforme à cette exigence, il faudra prendre les mesures adéquates (installer par exemple une plaque de répartition de la charge).

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumées » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumées mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit connaître. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des normes restrictives qui concernent la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumées et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du poêle s'il est attribuable à l'utilisation d'un conduit de fumées mal dimensionné qui n'est pas conforme aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉES

Le conduit de fumées, ou cheminée, a une grande importance pour le bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé ; étant donné que les appareils de chauffage modernes ont un rendement élevé avec des fumées plus froides et donc un tirage moindre, il est donc essentiel que le conduit de fumée soit construit dans les règles de l'art et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficacité parfaite. Un conduit de fumées qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumées individuel avec des tuyaux en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumées existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux cas, prévoir un bouchon d'inspection (AT) ou un volet d'inspection (AP) - FIG. 1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets (*) ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumées.

(*) À moins qu'il n'existe des dérogations nationales (par exemple en Allemagne), qui permettent d'installer plusieurs appareils dans une même cheminée dans certaines conditions ; dans tous les cas, il est impératif de respecter scrupuleusement les exigences relatives au produit/à l'installation prévues par les réglementations/législations en vigueur dans le pays considéré.

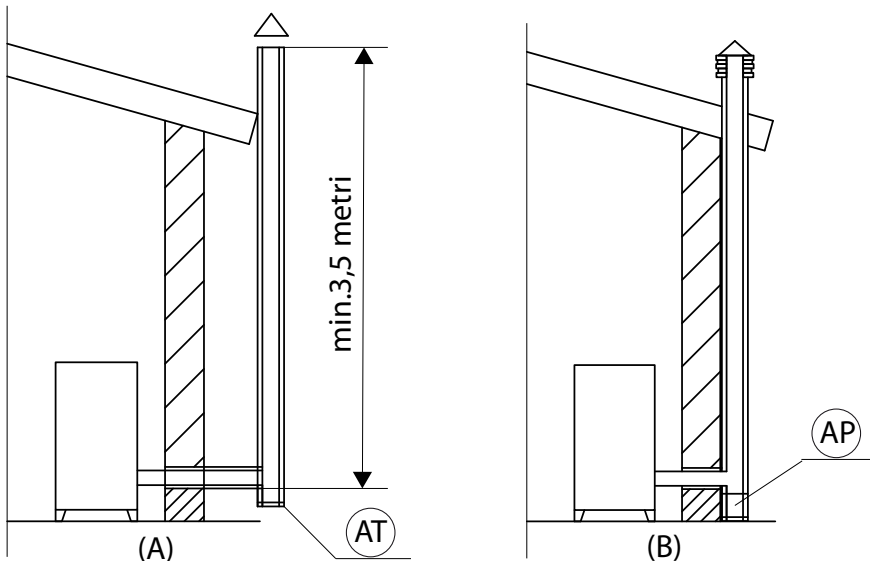


FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉES

2-INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Faire vérifier l'efficacité du conduit de fumées par un technicien autorisé.

Le conduit de fumées doit être étanche aux fumées, avoir un tracé vertical sans goulets d'étranglement, être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales (il est conseillé d'utiliser des cheminées en acier A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). Il doit être isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées. Il doit être éloigné des matières combustibles ou facilement inflammables avec un vide d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance indiquée par le producteur de la cheminée conformément à la norme EN1443. L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et une chambre de collecte de la suie et de la condensation doit se trouver sous l'embouchure et être accessible par un volet métallique étanche.

TOIT PLAN

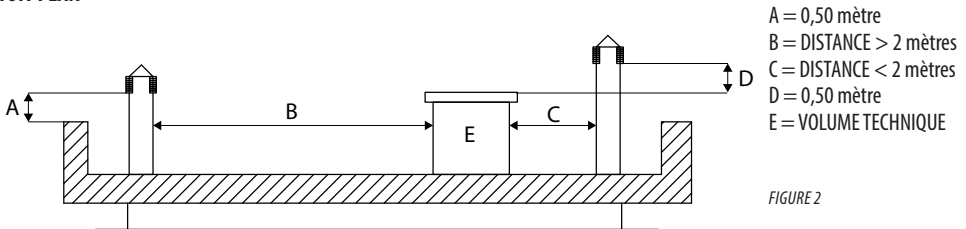


FIGURE 2

TOIT À 15°

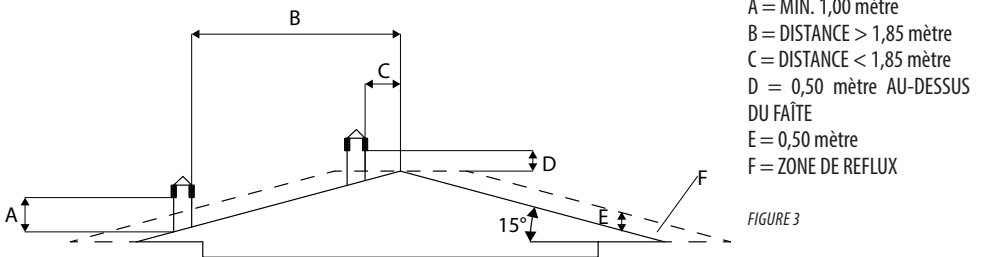


FIGURE 3

TOIT À 30°

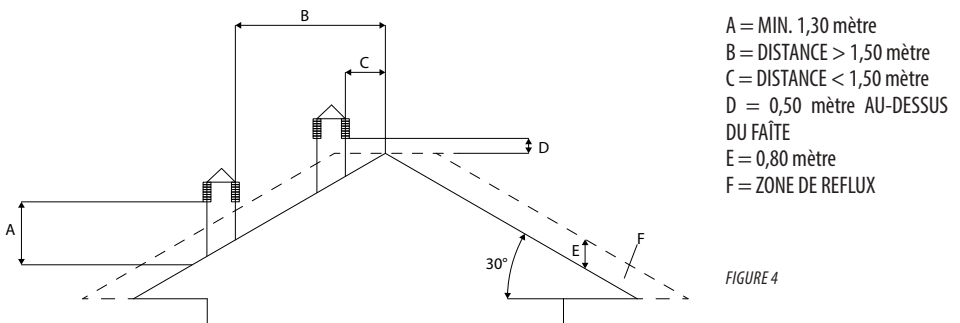
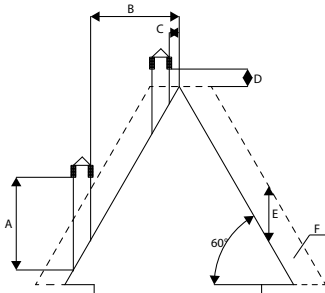


FIGURE 4

2-INSTALLATION

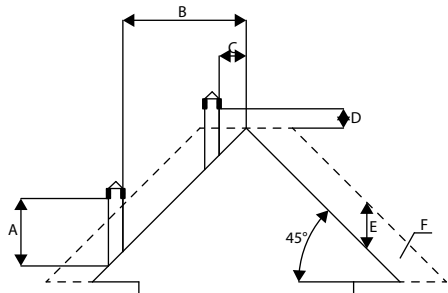
TOIT À 60°



- A = MIN. 2,60 mètres
 B = DISTANCE > 1,20 mètre
 C = DISTANCE < 1,20 mètre
 D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
 A = 2,10 mètres
 F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 5

TOIT À 45°



- A = MIN. 2,00 mètres
 B = DISTANCE > 1,30 mètre
 C = DISTANCE < 1,30 mètre
 D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
 E = 1,50 mètre
 F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 6

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumées dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumées peut être ronde (c'est la meilleure solution), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être $\leq 1,5$) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum**.

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. Toute configuration alternative doit être correctement dimensionnée selon la méthode générale de calcul de la norme UNI EN13384-1 ou selon d'autres méthodes dont l'efficacité a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumées présents sur le marché :

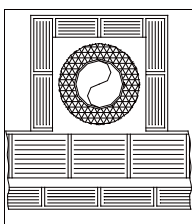
Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou un produit équivalent résistant à 400 °C.

Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec un matériau alvéolaire type argile.

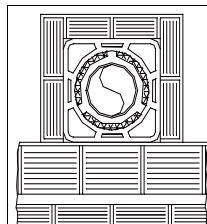
Cheminée traditionnelle en argile à section carrée avec insertion d'entretoises vides isolantes.

Éviter les cheminées à section interne rectangulaire dont le rapport entre le côté le plus long et le plus court est supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).

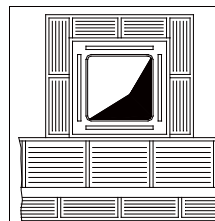
EXCELLENTE



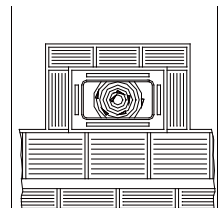
BONNE



MÉDIOCRE



MAUVAISE



2-INSTALLATION

ENTRETIEN

Le conduit de fumées doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement du poêle et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'enflammer. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumées et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Une fois le contrôle effectué, se faire remettre un rapport signé qui certifie que l'installation est sûre.

Le défaut de nettoyage compromet la sécurité de l'installation.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7. L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumées/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce que l'évacuation des fumées soit garantie même en cas de vent. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux possibles. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

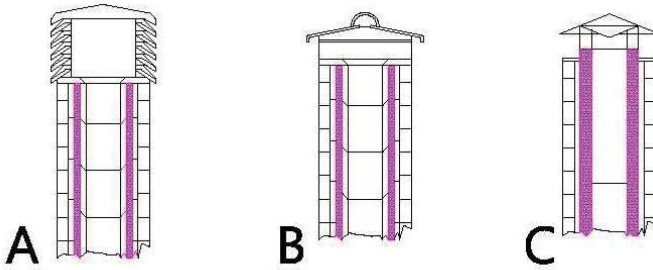
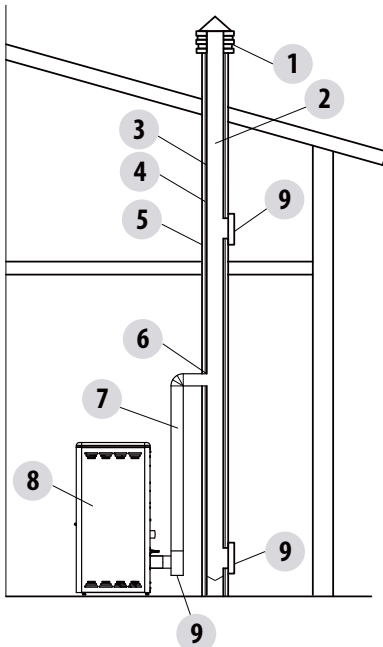


FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE



LÉGENDE :

- (1) TERMINAL DE CHEMINÉE
- (2) VOIE D'ÉJECTION
- (3) CONDUIT DE FUMÉES
- (4) ISOLATION THERMIQUE
- (5) PAROI EXTÉRIEURE
- (6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
- (7) CANAL DE FUMÉE
- (8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
- (9) VOILET D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTALLATION

PRISE D'AIR EXTERNE

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieur adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit. L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture dans une paroi extérieure de la pièce (solution préférable voir Figure 9 a) ; ou par voie indirecte, par prélèvement de l'air dans des pièces contiguës qui communiquent de façon permanente avec la pièce d'installation (voir Figure 9 b). Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et, de manière générale, les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contiguës. Lors de l'installation, il faut vérifier les distances minimales nécessaires pour réussir à prélever l'air à l'extérieur. Prendre en compte la présence des portes et des fenêtres qui pourraient interférer avec l'afflux correct de l'air au poêle (voir schéma ci-dessous).

La prise d'air doit avoir une surface nette totale minimale de 80 cm² : la surface susdite doit être augmentée en conséquence si, à l'intérieur du local, il y a d'autres générateurs activés (par exemple : ventilateur électrique pour l'extraction de l'air, hotte aspirante, d'autres poêles, etc.) qui pourraient causer la mise en dépression de la pièce. Il est nécessaire de faire vérifier qu'avec tous les appareils allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4 Pa (même pour les appareils Oyster si l'air de combustion n'a pas été canalisé à l'extérieur de façon opportune). Si besoin est, augmenter la section d'entrée de la prise d'air qui doit être réalisée à une hauteur proche du sol. De plus, elle doit toujours être protégée par une grille de protection extérieure anti-volatiles, de façon à ce qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet.

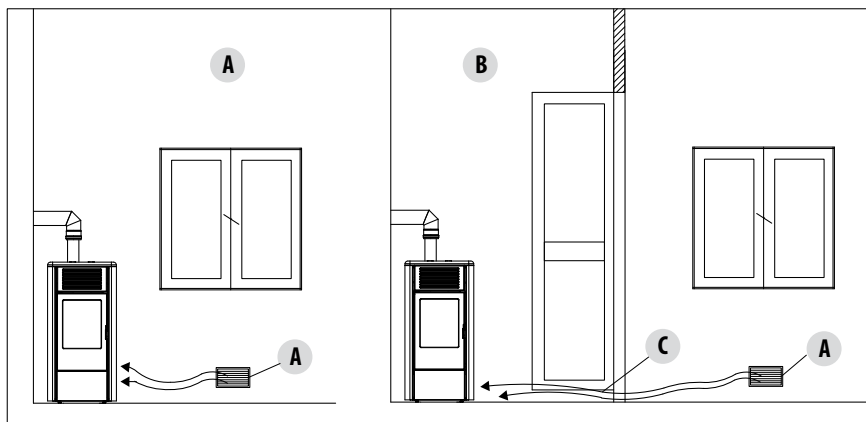
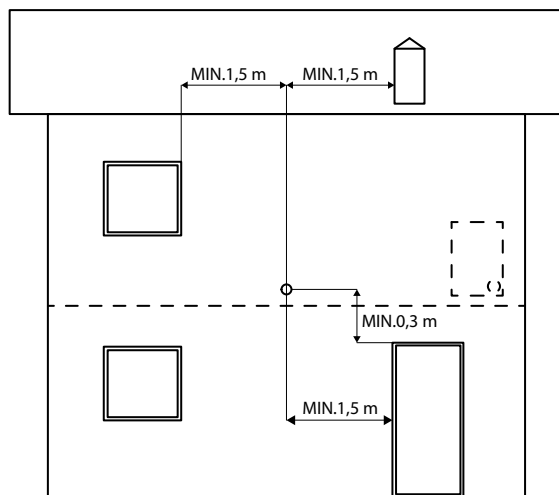


FIGURE 9 A - DIRECTEMENT DE L'EXTÉRIEUR

FIGURE 9 B - PAR VOIE INDIRECTE DU LOCAL ADJACENT



A=PRISE D'AIR
B=LOCAL À VENTILER
C=AUGMENTATION DE LA FENTE SOUS LA PORTE

Il est possible de raccorder l'air nécessaire à la combustion directement à la prise d'air extérieure avec un tube d'au moins Ø50 mm ayant une longueur maximale linéaire de 3 mètres ; chaque courbe du tube équivaut à un mètre linéaire. Pour la fixation du tuyau, voir l'arrière du poêle.

Pour les poêles installés dans des studios, chambres à coucher et salles de bains (lorsque cela est autorisé), le raccordement de l'air comburant à l'extérieur est obligatoire. Notamment pour les poêles étanches, il est nécessaire que ce raccordement soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

FIGURE 10

2-INSTALLATION

DISTANCE (mètres)	La prise d'air doit être éloignée de :	
1,5 m	EN-DESSOUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
0,3 m	AU-DESSUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	LOIN	de la sortie des fumées

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumées doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90 °C (qu'il doit être possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté). Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur maximale (avec 1 coude à 90° pouvant être inspecté)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 coudes à 90° pouvant être inspectés)	4,5 mètres
Nombre maximal de coudes à 90° pouvant être inspectés	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

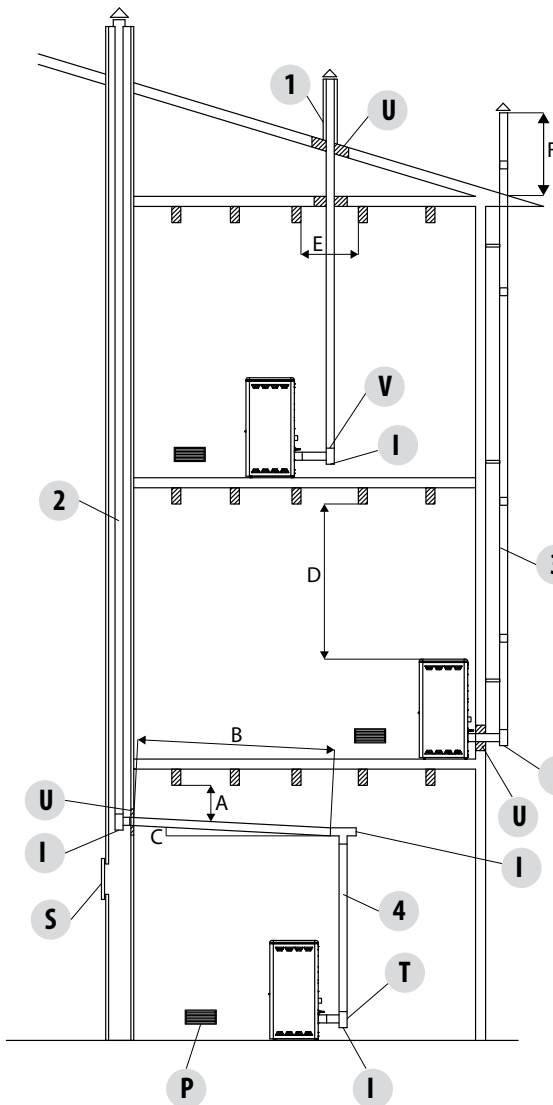
Utiliser des canaux de 80 mm ou 100 mm de diamètre en fonction du type de l'installation, avec des joints d'étanchéité en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min. T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Après le nettoyage, toujours veiller à ce que les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.

Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

2-INSTALLATION

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE



1. Installation du conduit de fumées Ø120 mm avec un trou pour le passage du tuyau augmenté de :
100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou

300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumées et le plancher.

Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumées, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.

Les règles précédentes s'appliquent aussi aux trous effectués dans le mur.

2. Vieux conduit de fumées, tubage minimum Ø100 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.

3. Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø100 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig. 7 type A.

4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux.

FIGURE 11

U = ISOLANT

V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM

I = BOUCHON D'INSPECTION

S = VOILET D'INSPECTION

P = PRISE D'AIR

T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM

B = MAXIMUM 4 M

C = MINIMUM 3°

D = MINIMUM 400 MM

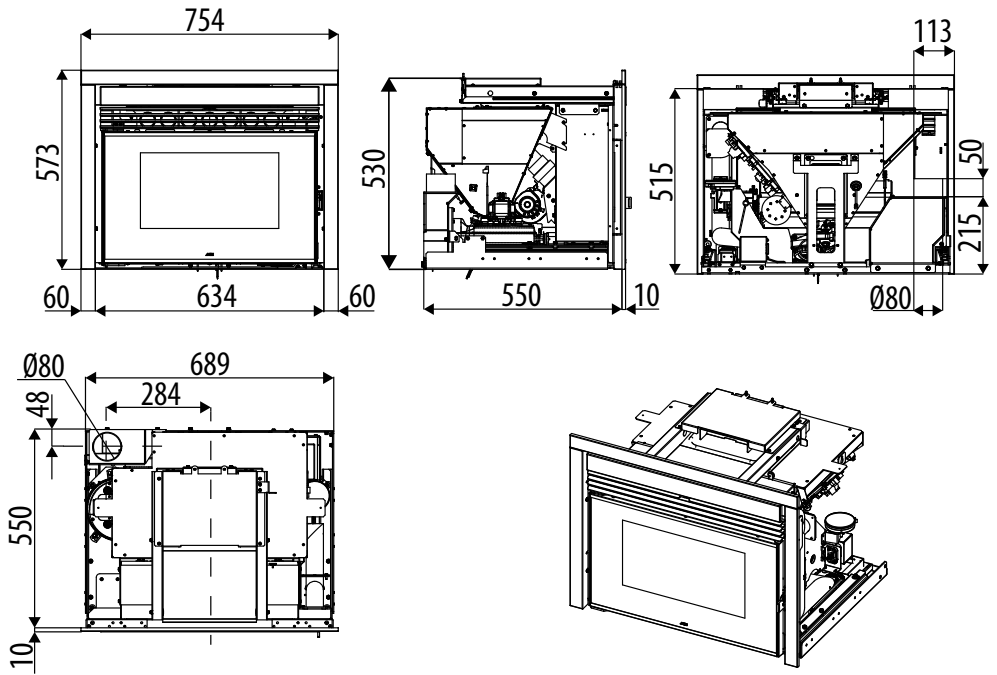
E = DIAMÈTRE DU TROU

F = VOIR FIG. 2-3-4-5-6

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

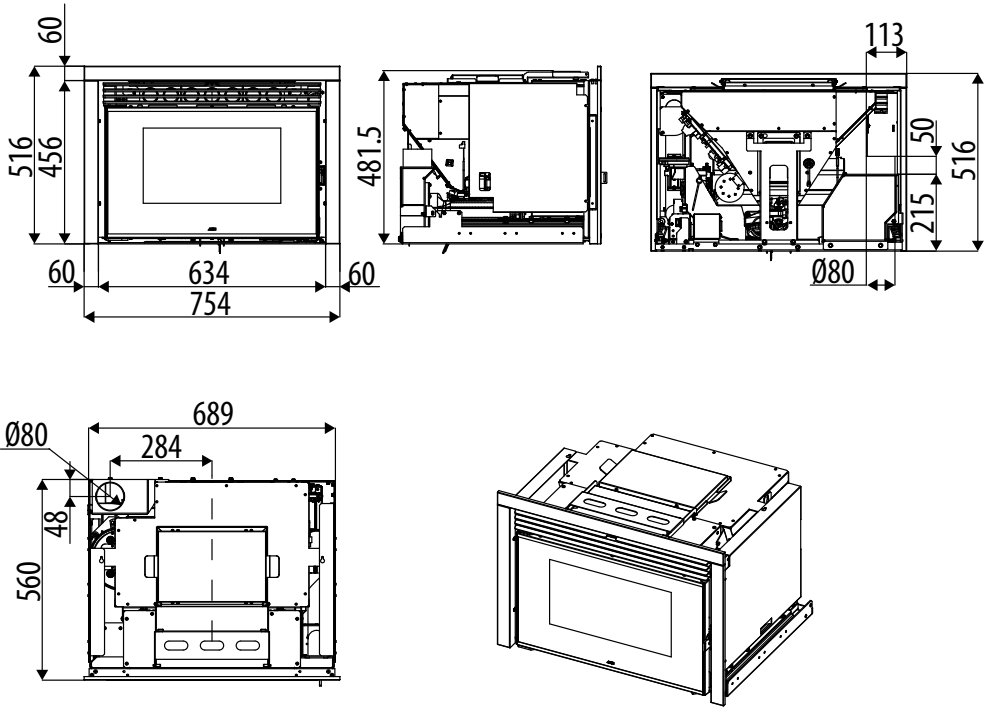
DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 70 AIR 9 BASIC M1 (dimensions en mm)



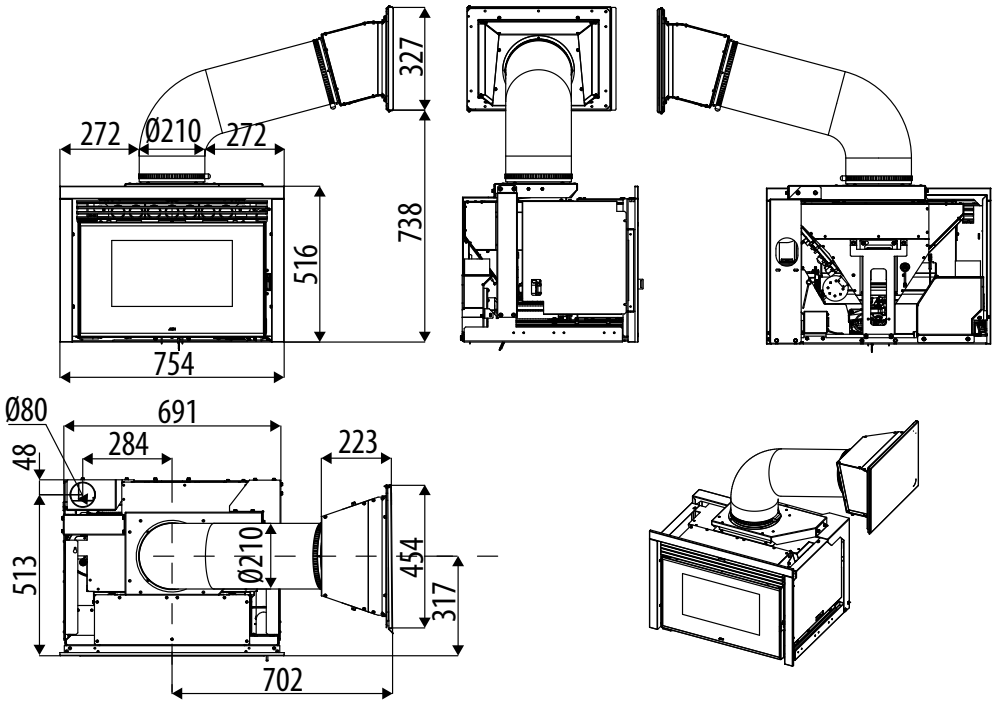
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 70 AIR 9 SLIDE M1 (dimensions en mm)



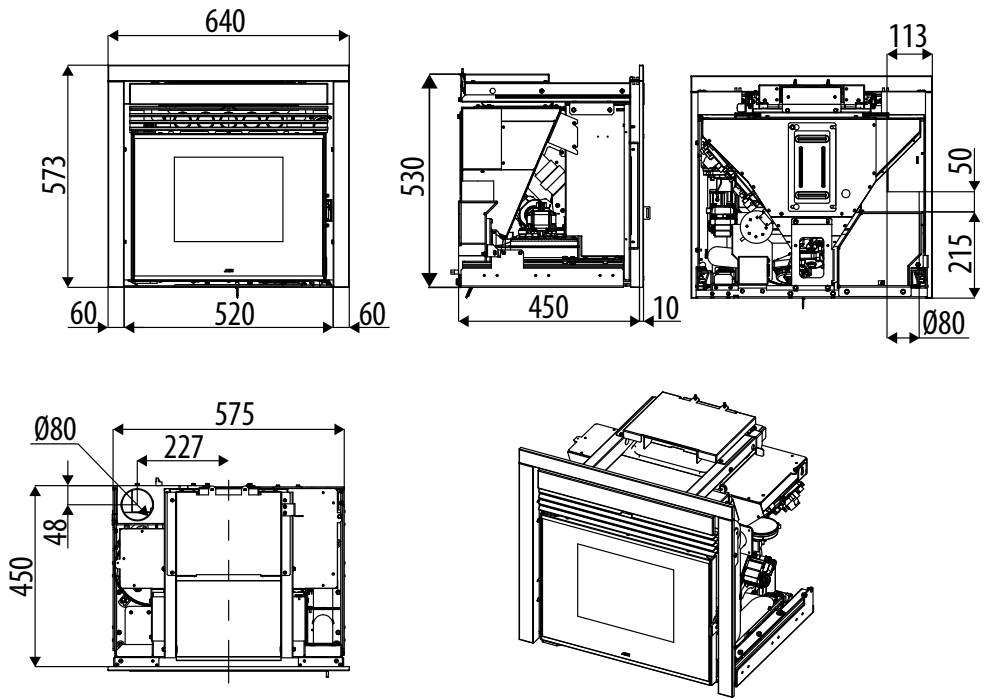
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 70 AIR 9 SLIDE M1 (dimensions en mm) + KIT LINK (option)



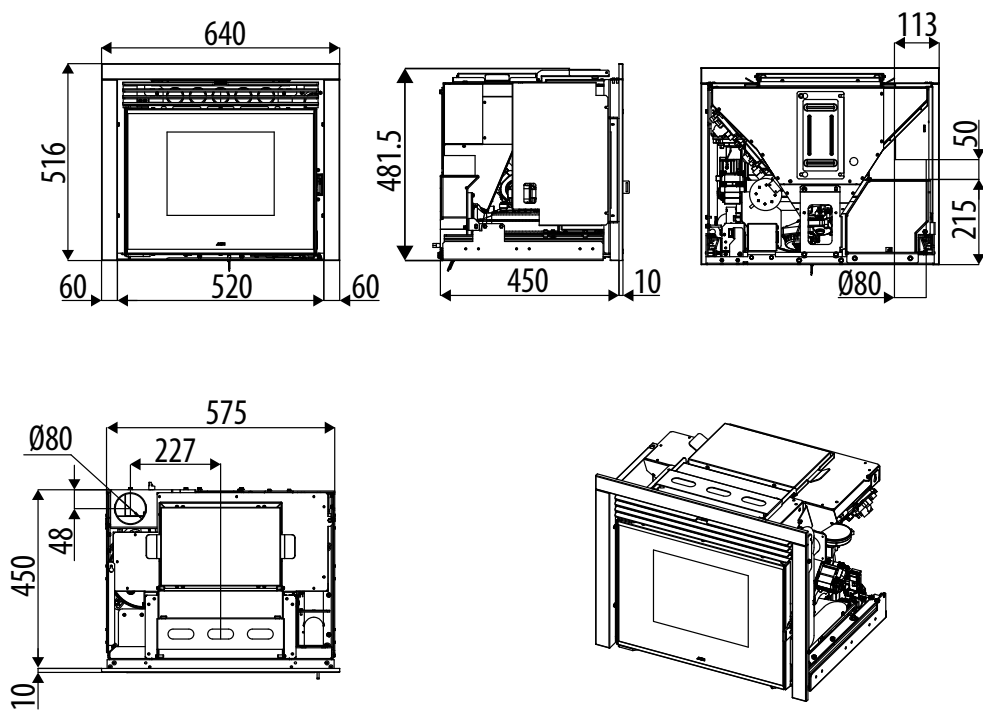
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 60 AIR 6 BASIC M1 (dimensions en mm)



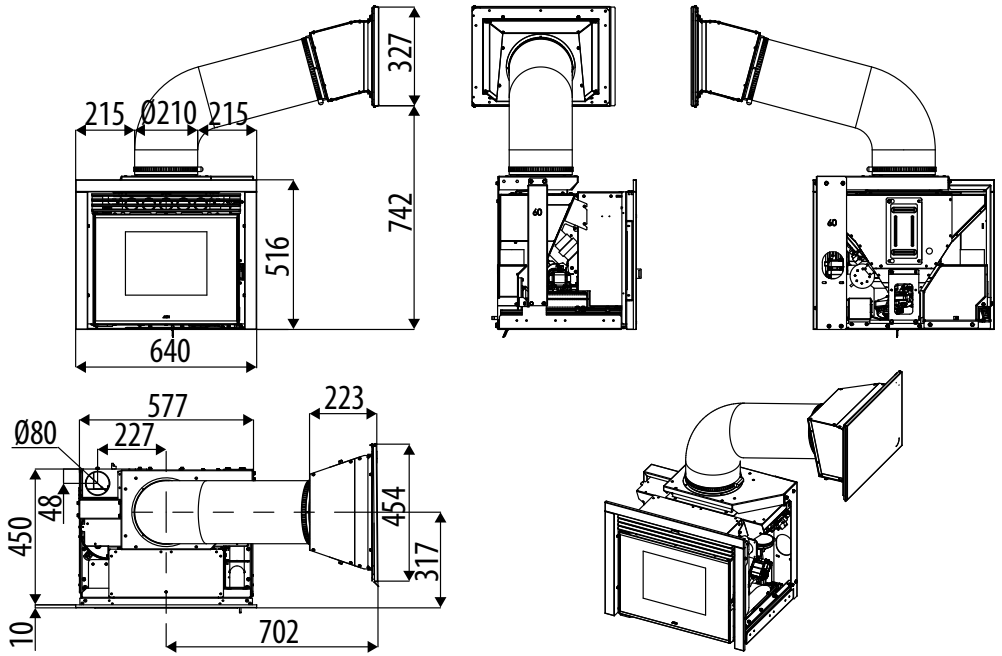
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 60 AIR 6 SLIDE M1 (dimensions en mm)



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS BOXTHERM 60 AIR 6 SLIDE M1 (dimensions en mm) + KIT LINK (option)



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	BOXTHERM 70 AIR 9 BASIC M1 / BOXTHERM 70 AIR 9 SLIDE M1
Classe d'Efficacité Énergétique	A+
Puissance utile nominale	8,8 kW (7568 kcal/h)
Puissance utile minimale	2,5 kW (2150 kcal/h)
Rendement au Max.	90,6 %
Rendement au Min.	94,1 %
Température des fumées sortantes au Max.	188 °C ⁽¹⁾
Température des fumées sortantes au Min.	93°C ⁽¹⁾
Particules / OGC / Nox (13 % O ₂)	17 mg/Nm ³ - 2 mg/Nm ³ - 130 mg/Nm ³
CO à 13 % O ₂ au Min. et au Max.	0,026 – 0,011%
CO ₂ au Min. et au Max.	8,6% - 13,2%
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,05 mbar - 5 Pa
Masse des fumées	5,0 g/s
Capacité du réservoir	20 litres
Type de combustible : pellets	Pellet de 6 mm de diamètre avec un calibrage de 3 ÷ 40 mm
Consommation horaire de pellets	Min ~ 0,6 kg/h* - Max ~ 2,0 kg/h*
Autonomie	Au min. ~ 21 h* - Au max. ~ 6 h*
Volume chauffable m ³	189/40 – 216/35 – 252/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	75 W (Max 306 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	135 kg
Poids avec emballage	145 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	100+30 (isolant) mm/50+30 (isolant) mm/matériau non combustible
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	300+30 (isolant) mm/1000 mm

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé

** Volume à chauffer selon la puissance requise au m³ (respectivement 40-35-30 kcal/h par m³)

***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Tests conformes à la norme EN 14785 en vertu du Règlement sur les produits de construction européenne (UE 305/2011)

⁽¹⁾ **Pour le dimensionnement de la cheminée (selon EN 13884-1), il faut utiliser la température des fumées à la sortie exacte de l'appareil, ou la température déclarée ci-dessus augmentée de 20 % (par ex. Température déclarée 100 °C : température à la sortie du produit 120 °C)**

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	BOXTHERM 60 AIR 6 BASIC M1 / BOXTHERM 60 AIR 6 SLIDE M1
Classe d'Efficacité Énergétique	A+
Puissance utile nominale	5,9 kW (5074 kcal/h)
Puissance utile minimale	2,2 kW (1892 kcal/h)
Rendement au Max.	91,0 %
Rendement au Min.	94,7%
Température des fumées sortantes au Max.	167 °C ⁽¹⁾
Température des fumées sortantes au Min.	94°C ⁽¹⁾
Particules / OGC / Nox (13 % O ₂)	20 mg/Nm ³ - 2 mg/Nm ³ - 125 mg/Nm ³
CO à 13 % O ₂ au Min. et au Max.	0,020 – 0,010%
CO ₂ au Min. et au Max.	8,4% - 9,6%
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,05 mbar – 5 Pa
Masse des fumées	4,0 g/s
Capacité du réservoir	13 litres
Type de combustible : pellets	Pellet de 6 mm de diamètre avec un calibrage de 3 ÷ 40 mm
Consommation horaire de pellets	Min ~ 0,5 kg/h* - Max ~ 1,3 kg/h*
Autonomie	Au min. ~ 17 h* - Au max. ~ 7 h*
Volume chauffable m ³	127/40 – 145/35 – 169/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	75 W (Max 306 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	135 kg
Poids avec emballage	145 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	100+30 (isolant) mm/50+30 (isolant) mm/matériau non combustible
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	300+30 (isolant) mm/1000 mm

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé

** Volume à chauffer selon la puissance requise au m³ (respectivement 40-35-30 kcal/h par m³)

***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

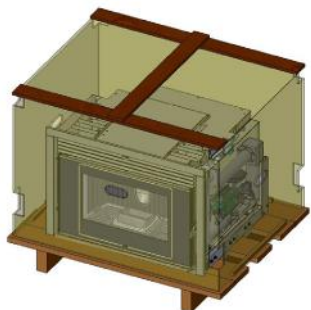
Tests conformes à la norme EN 14785 en vertu du Règlement sur les produits de construction européenne (UE 305/2011)

⁽¹⁾ **Pour le dimensionnement de la cheminée (selon EN 13884-1), il faut utiliser la température des fumées à la sortie exacte de l'appareil, ou la température déclarée ci-dessus augmentée de 20 % (par ex. Température déclarée 100 °C : température à la sortie du produit 120 °C)**

4- DÉBALLAGE

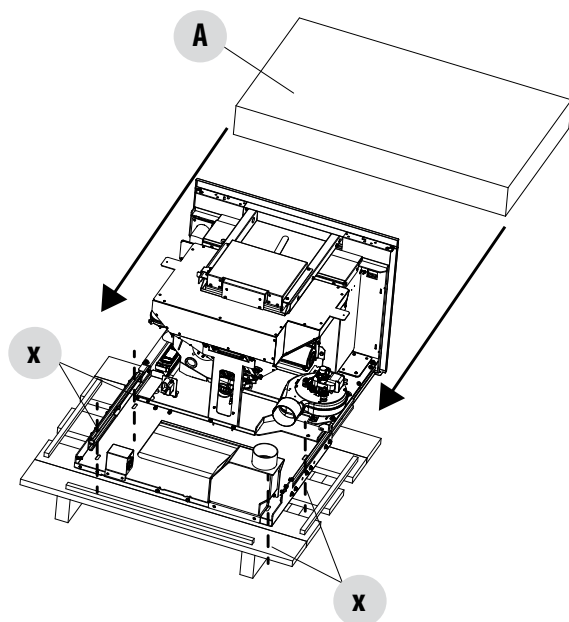
PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

Le produit est livré avec un seul emballage.



Ouvrir l'emballage, ôter d'éventuels feuillets, carton et polystyrène, et ôter l'appareil de la palette.

Pour ôter le produit de la palette, il est nécessaire d'extraire la partie mobile de l'insert et d'enlever les quatre vis « X » qui le bloquent à la palette. L'insert extrait, avant d'ôter les vis, il est conseillé de mettre sous la partie mobile de l'insert un support « A » pour travailler en toute sécurité.



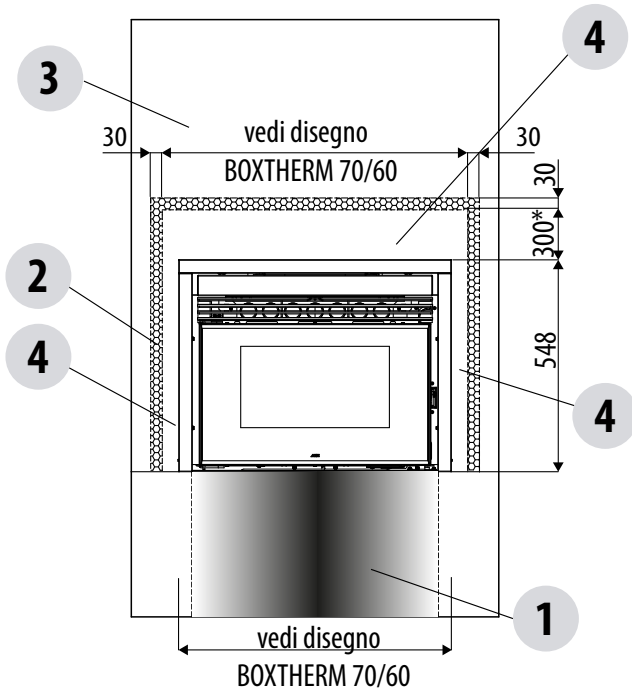
L'appareil doit toujours être déplacé en position verticale en faisant attention aux parties mobiles du produit. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

La manutention des produits doit, de manière générale, être faite avec circonspection. Déballez si possible le produit à proximité de l'endroit où il sera installé. Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs par conséquent, ils ne requièrent pas de procédés d'élimination particuliers. C'est donc à l'utilisateur final de les stocker, de les éliminer ou éventuellement de les recycler conformément aux lois en vigueur en la matière.

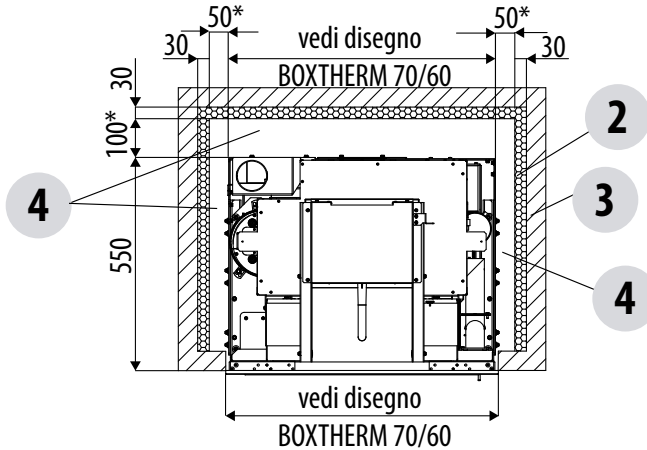
Si l'on doit raccorder le produit à un tube d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumée) faire très attention à ne pas forcer l'entrée.

5-ENCOMBREMENTS

BOXTHERM VERSION BASIC



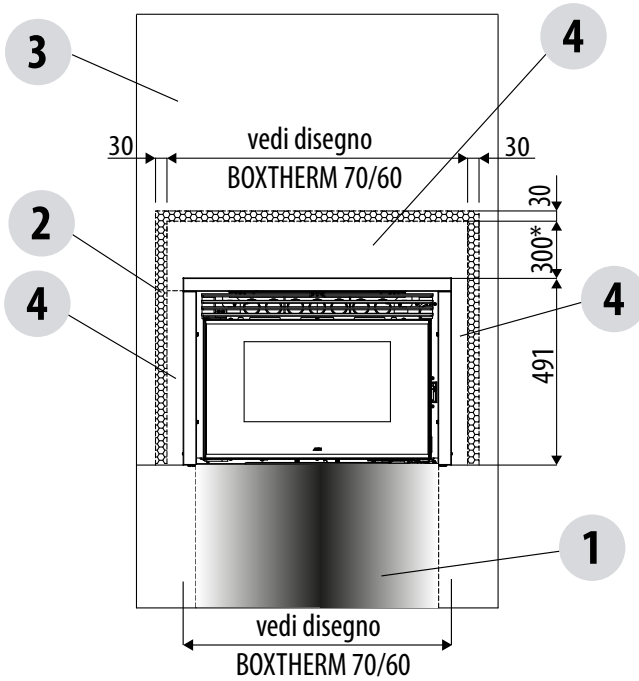
BOXTHERM BASIC (Pianta)



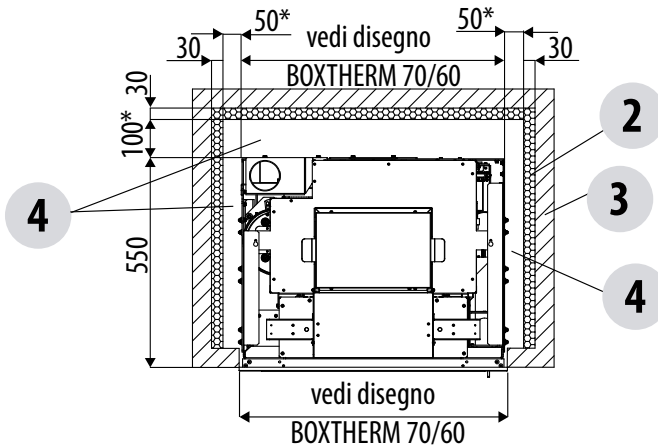
1	SUPPORT INSERT (existant ou nouveau)	3	MUR
2	ISOLANT	4	DISTANCE DE SÉCURITÉ PAR RAPPORT AU MATÉRIAU COMBUSTIBLE*

5-ENCOMBREMENTS

BOXTHERM VERSION SLIDE



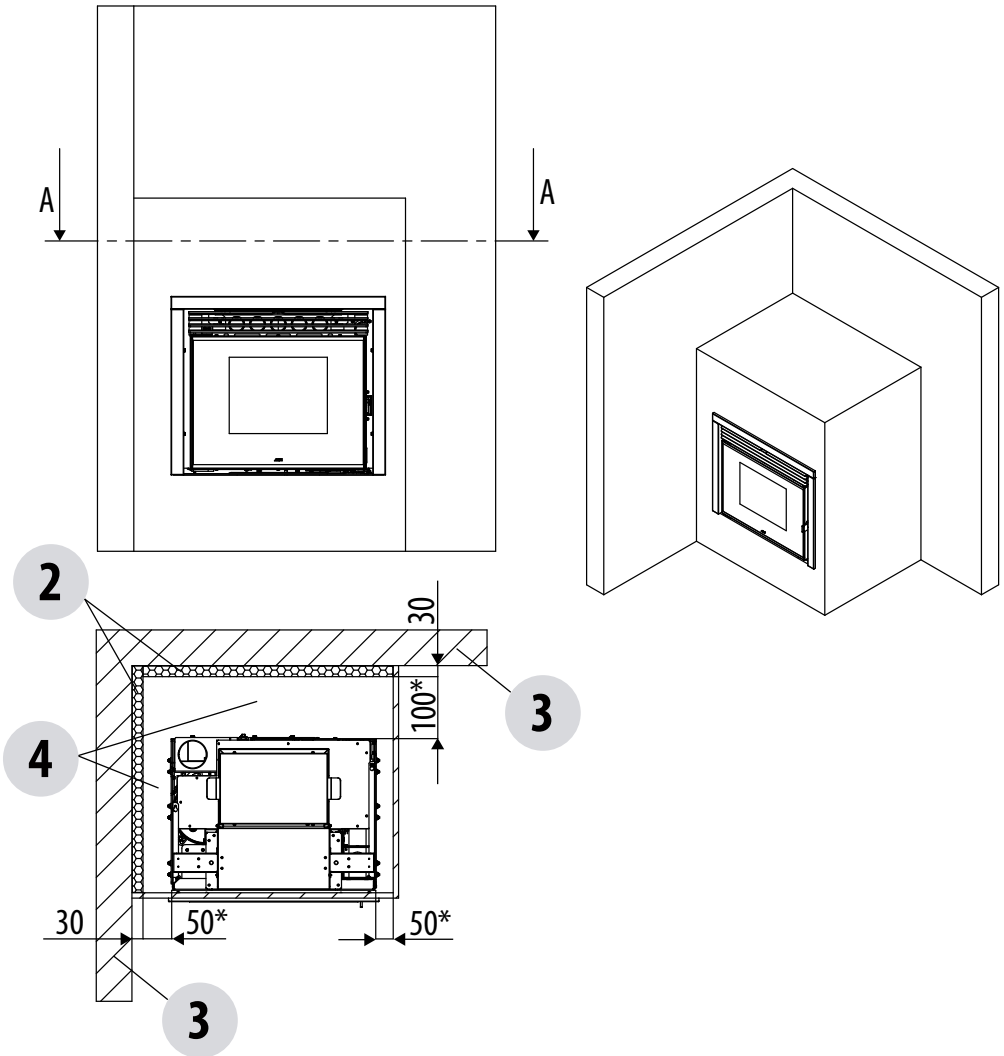
BOXTHERM SLIDE (Pianta)



1	SUPPORT INSERT (existant ou nouveau)	3	MUR
2	ISOLANT	4	DISTANCE DE SÉCURITÉ PAR RAPPORT AU MATÉRIAU COMBUSTIBLE*

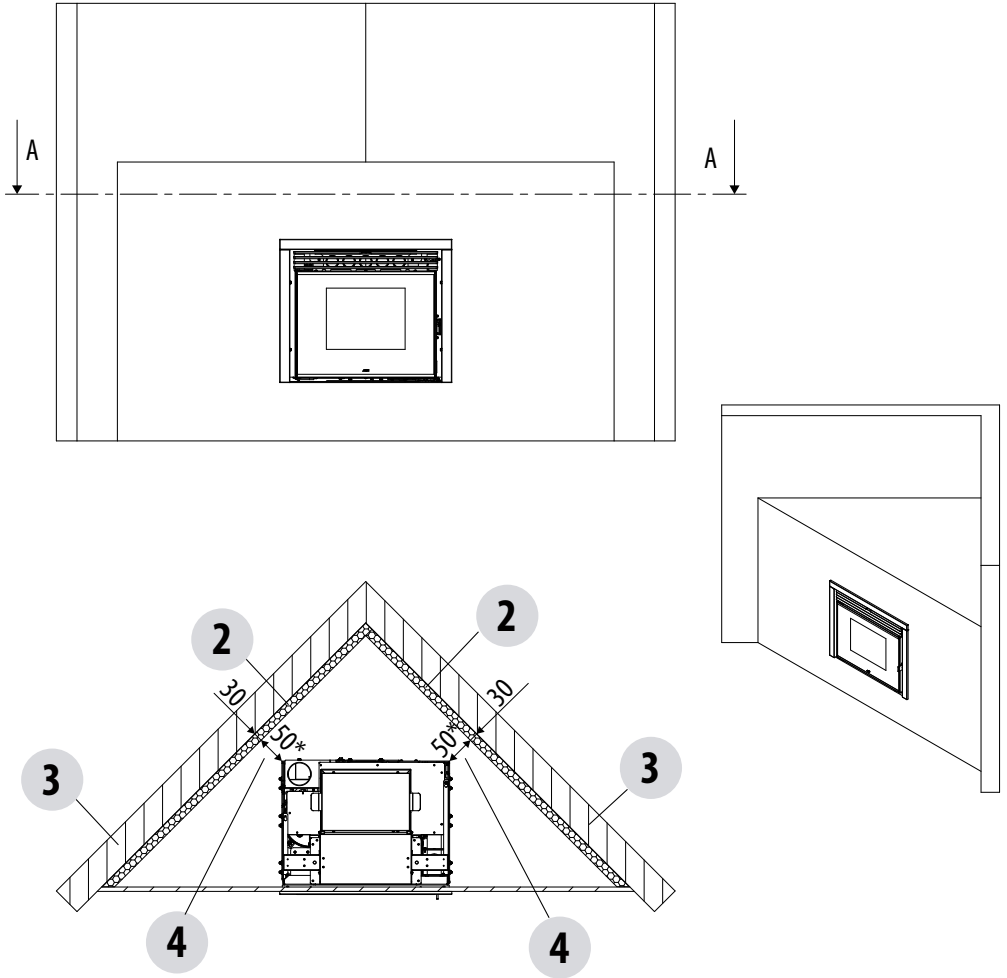
5- ENCOMBREMENTS

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT À 90°



5-ENCOMBREMENTS

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT À 45°

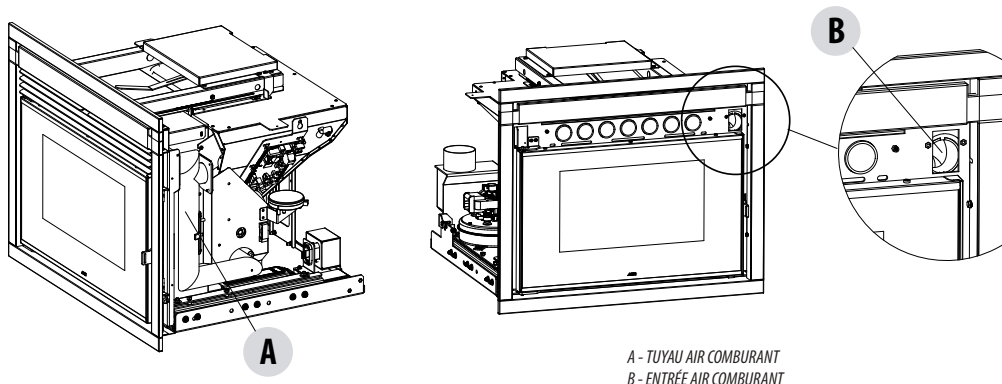


6-OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

AIR COMBURANT

Le produit, durant son fonctionnement, prélève une certaine quantité d'air de l'environnement où il est installé ; cet air devra être intégré à l'aide d'une prise d'air externe à la pièce.

Dans ce produit, l'entrée d'air comburant « B » se fait directement par la grille avant, de façon autonome, mais si l'utilisateur veut prélever l'air de l'extérieur, il doit relier le tube « A » à un kit air en option (voir les détails dans les pages suivantes).

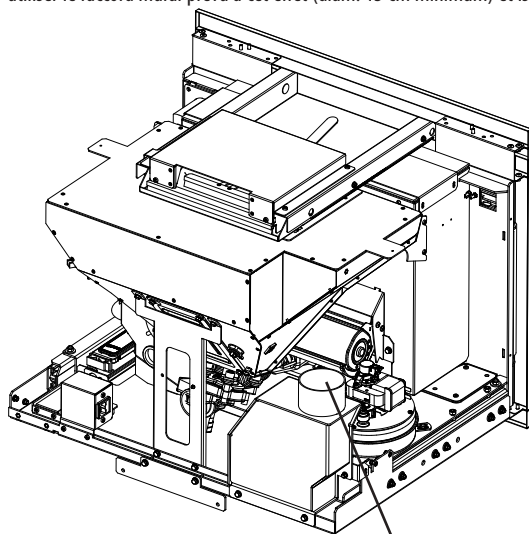


ATTENTION ! Dans les appareils de chauffage secondaires, le produit est utilisé à sa puissance maximale pour une durée supérieure aux 2/3 heures.

Toute utilisation impropre du produit est à la charge de l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.

RACCORDEMENT DU CANAL D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Lors de la réalisation de l'orifice pour le passage du tube d'évacuation des fumées, il est nécessaire de tenir compte de l'éventuelle présence de matériaux inflammables. Si l'orifice doit traverser une paroi en bois ou réalisée dans un matériau thermolabile, le POSEUR DOIT d'abord utiliser le raccord mural prévu à cet effet (diam. 13 cm minimum) et isoler correctement le tuyau du produit qui le traverse en utilisant



EMBRANCHEMENT EVACUATION FUMÉES

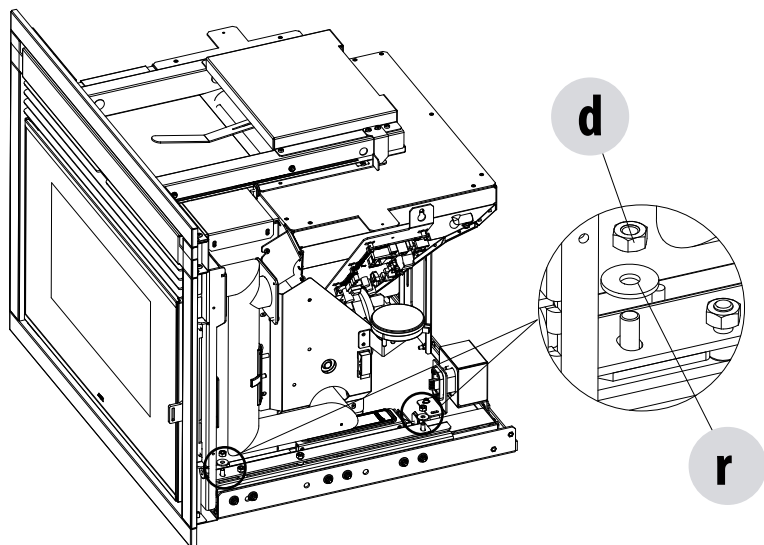
des matériaux isolants corrects (épaisseur 1,3 - 5 cm avec conductibilité thermique min de 0,07 W/m²K). La même distance minimum doit être respectée même si le tube du produit doit parcourir des passages verticaux ou horizontaux toujours à proximité de la paroi thermolabile. Pour les passages à l'extérieur, on conseille l'utilisation d'un tube à double paroi isolé pour éviter la formation de condensation. La chambre de combustion travaille en dépression.

6-OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

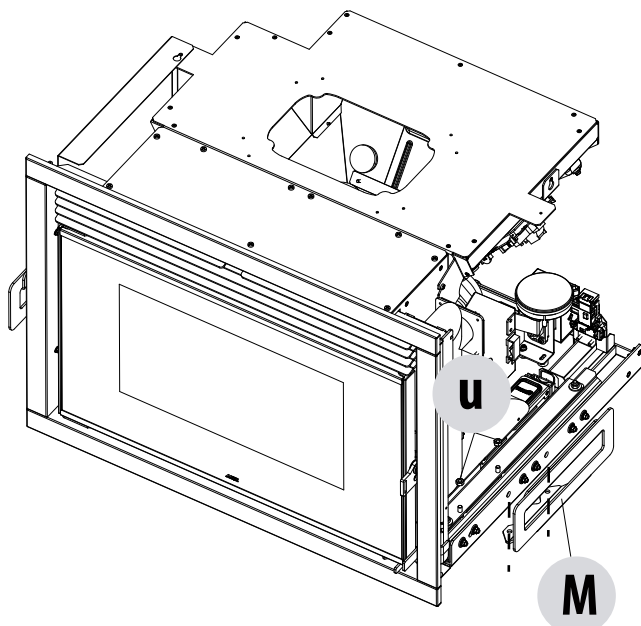
Pour débloquer la partie fixe de l'insert, procéder de la façon suivante :

- enlever à droite et à gauche de l'insert les deux écrous « d » et les deux rondelles « r »



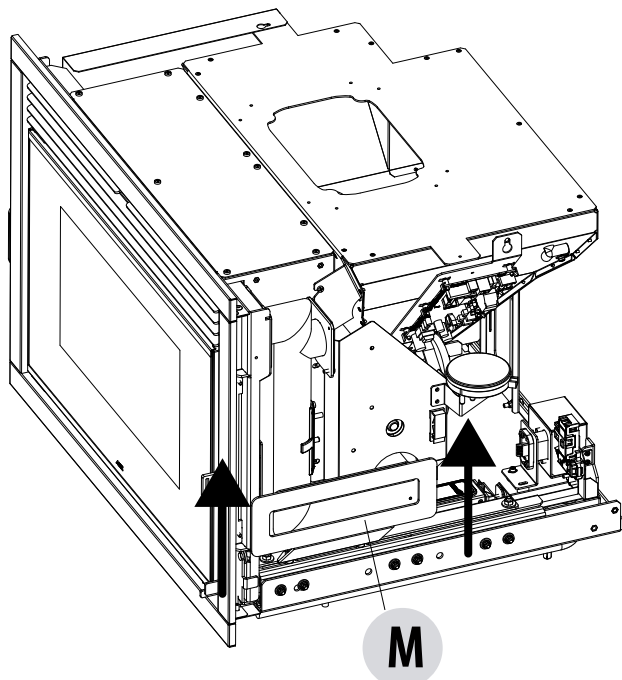
pour faciliter la prise, prendre les deux poignées « M » en option et les fixer à l'insert

- il y a deux écrous « u » à enlever sur l'insert, enfilez la poignée « M » et remettez les deux écrous « u »

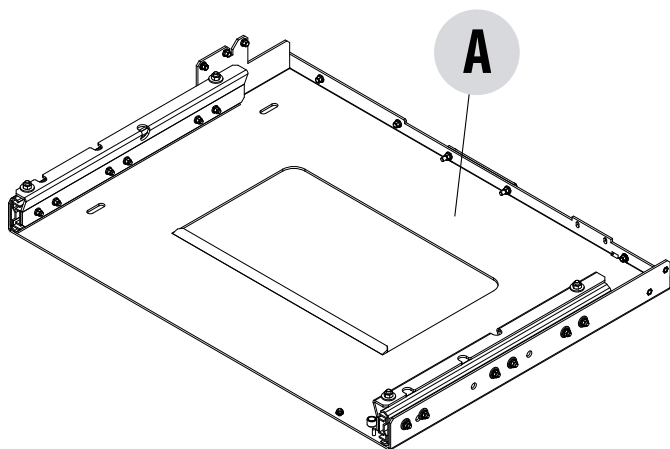


6-OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- à ce point, les poignées « M » sont fixées sur l'insert ; prendre les deux poignées « M » et soulever l'insert



- à ce point, la partie fixe « A » est libre et on peut procéder à la fixation sur le support en option ou sur un plan existant (comme expliqué dans les pages suivantes)



7-TYPE DE FIXATION

MODALITÉS DE FIXATION DE L'INSERT

Il est **obligatoire** de bloquer le produit sur un plan car durant les opérations d'entretien annuel de la part du technicien autorisé, ou pour le chargement du combustible, la chambre de combustion peut être ôtée de son emplacement à l'aide de deux glissières télescopiques. Le produit peut être ancré à un plan existant (qui devra avoir les caractéristiques déterminées) ou bien il peut être fixé au support en option.



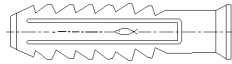
Attention ! le plan d'appui de l'insert doit être parfaitement plat.

Fixation à un plan existant - caractéristiques suggérées

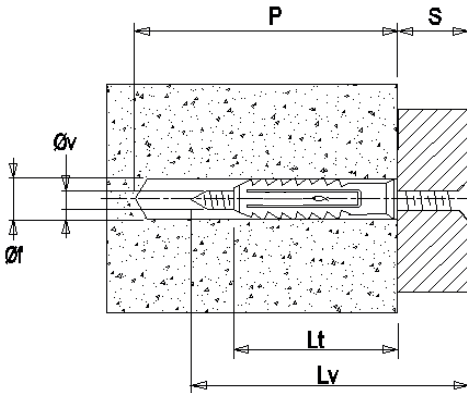
Données de pose

Le plan où nous irons fixer la partie fixe de l'insert devra être en béton R250 kg/cm², si le support n'avait pas suffisamment de matériau pour l'étanchéité, il est conseillé de faire une semelle adaptée pour la fixation.

Il est conseillé d'utiliser une cheville avec les caractéristiques suivantes :



DIMENSIONS (TYPE)	DIAMÈTRE	LONGUEUR
SX 10	10 mm	50 mm



LÉGENDE

$L_v = L_t + S$ (Longueur de la vis)

L_t = Longueur cheville

S = Épaisseur maximum objet à fixer

$\varnothing f$ = diamètre pointe

P = profondeur minimum trou

$\varnothing v$ = diamètre vis

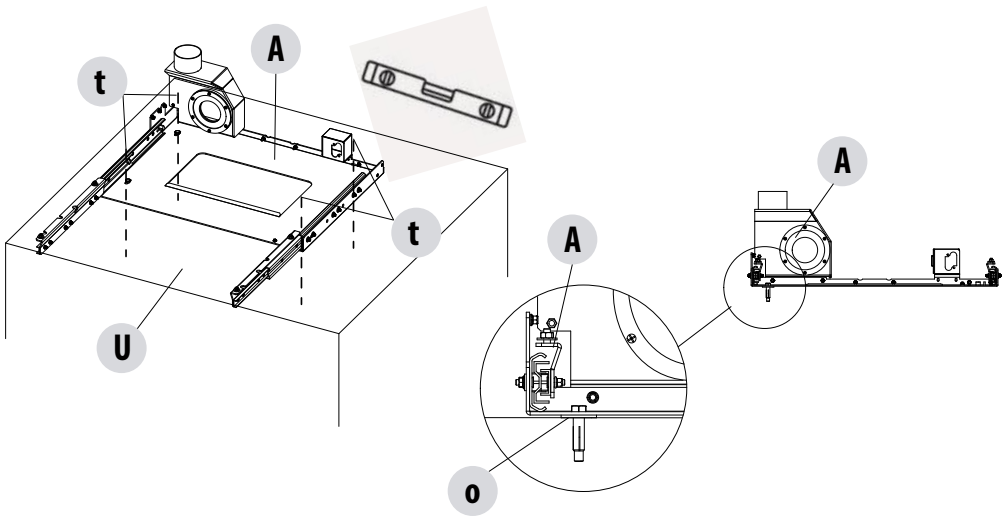
TYPE	Lt (longueur cheville)	Vis $\varnothing V \times L_v$	P (Profondeur Minimum trou)	$\varnothing f$ (diamètre pointe)	S (Épaisseur Max objet)
SX 10	50 mm	8x60 mm	70 mm	10 mm	10 mm

7-TYPE DE FIXATION

Fixation à un plan existant

Légende

POSITION	DESCRIPTION
A	PARTIE FIXE INSERT BOXTHERM
U	PLAN EXISTANT
t	CHEVILLES (VOIR LA PAGE PRÉCÉDENTE)
o	RONDELLES



En cas d'installation sur un plan existant, pourvu de grille « G » (voir les pages suivantes), il est vivement recommandé d'effectuer la fixation selon le schéma.

Utiliser les 4 rondelles « o » (fournies) en les posant sur le plan « U » et au-dessus monter la partie fixe « A ». Contrôler que le tout soit de niveau.

7-TYPE DE FIXATION

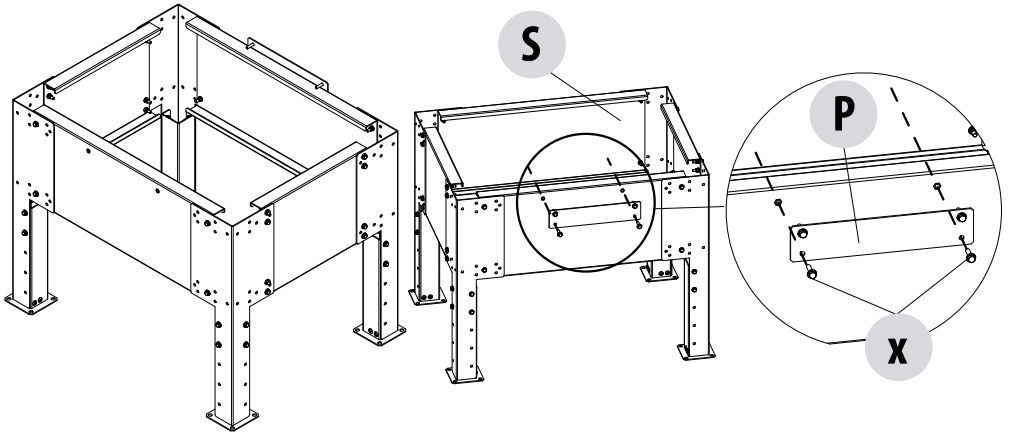
Fixation au support en option

Positionner le soubassement dans le point désiré (après l'avoir monté selon les instructions annexées à l'accessoire) et, par les pieds, régler la hauteur désirée (d'un min. de 500 mm à un max de 650 mm).

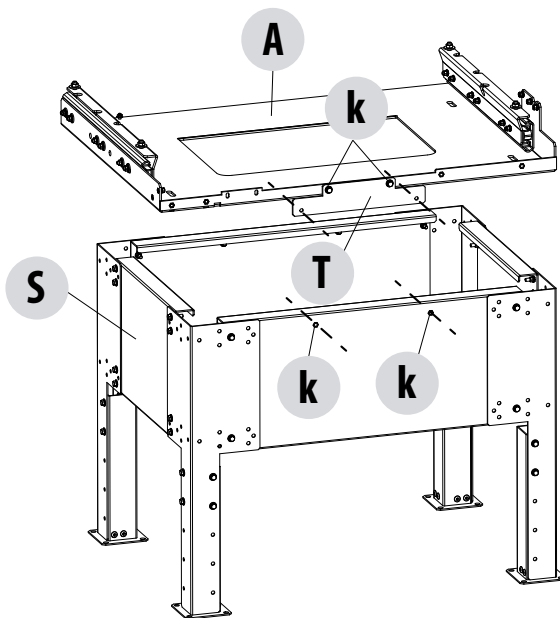
Prévoir une prise de courant derrière le piédestal afin que la fiche soit accessible après l'exécution de l'installation. Relier l'évacuation des fumées et réaliser les prises d'air.

Il est obligatoire de fixer le support au sol au moyen de chevilles et de vis de diamètre 8 mm, adaptées pour garantir la stabilité du produit.

Prendre le soubassement coulissant et le fixer avec l'étrier au support. Le support a déjà l'étrier « P » fourni pour d'autres types de produits. Ne pas monter l'étrier « P » déjà fourni dans l'emballage du support, mais utiliser celui fourni avec l'insert.



Décrocher la partie mobile de l'insert et relier la partie fixe « A » au support « S » au moyen de l'étrier « T » et des vis « k » fournies avec.

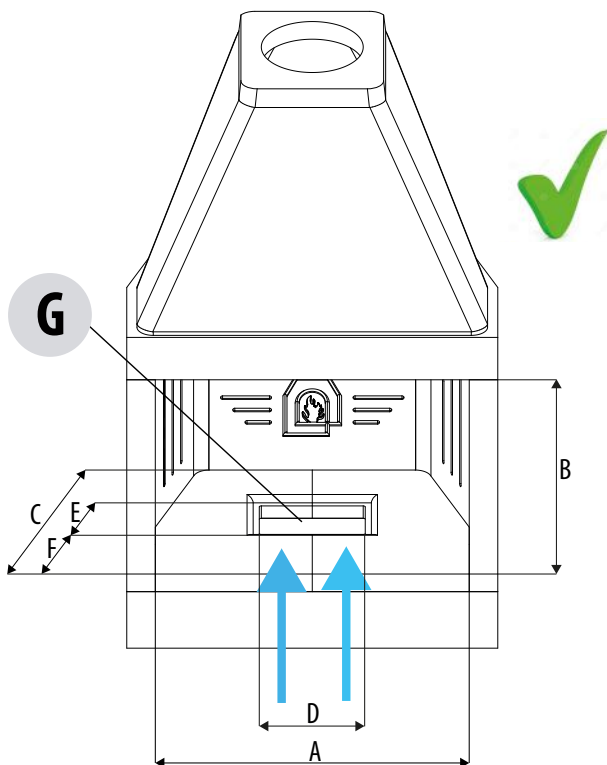


7-TYPE DE FIXATION

INSTALLATION BOXTHERM SUR CHEMINÉE EXISTANTE

GRILLE POUR ENTRÉE AIR EN POSITION OPTIMALE

La position optimale de la grille d'entrée de l'air « G » est positionnée au centre du foyer existant avec les mesures indiquées dans le tableau.



	BOXTHERM 60	BOXTHERM 70
A	770	930
B	550	600
C	510	580
D	260	260
E	140	140
F	MIN 190	MIN 200
	MAX 220	MAX 250

G = GRILLE ENTRÉE AIR

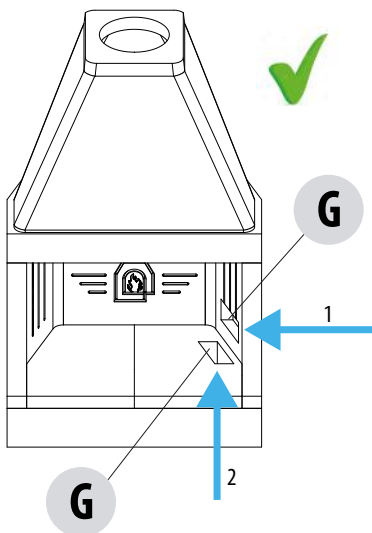
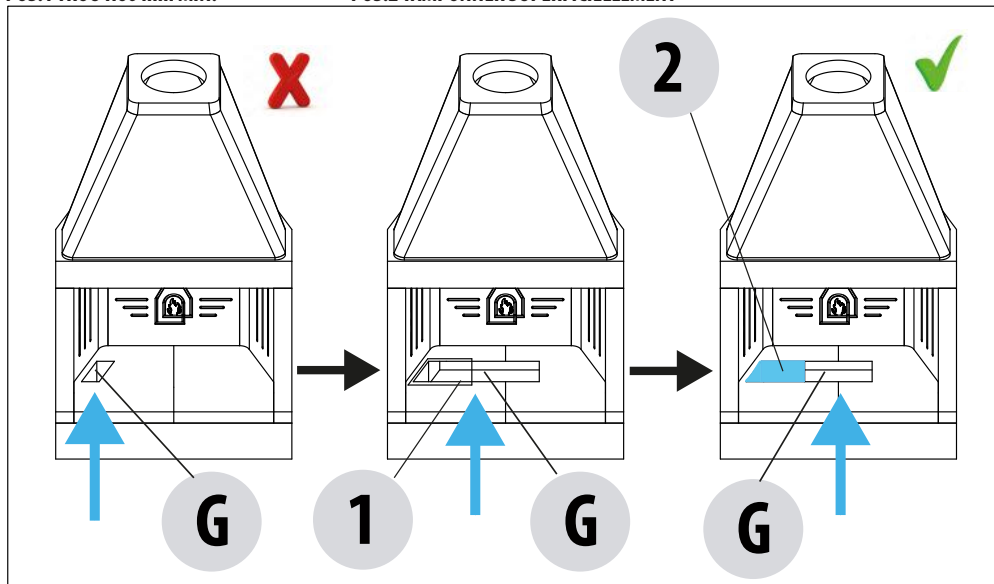
7-TYPE DE FIXATION

GRILLE POUR ENTRÉE AIR À GAUCHE

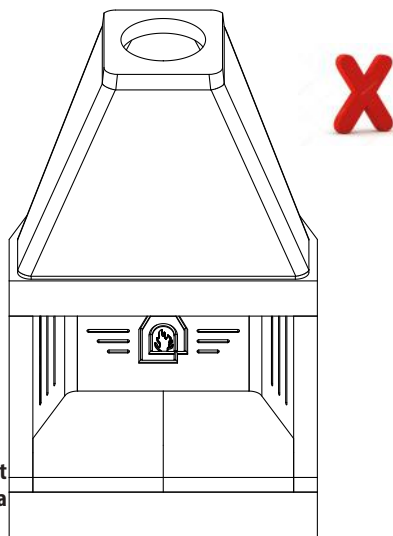
Si la grille « G » pour l'entrée de l'air est positionnée à gauche du foyer, il est nécessaire de la modifier et de la déplacer vers le centre du foyer en position optimale. L'ouverture du foyer existant doit de toute façon avoir les mesures reportées dans la page précédente.

POS.1 TROU H60 mm MIN.

POS.2 TAMPONNER SUPERFICIELLEMENT



L'ouverture pour l'entrée de l'air « G » peut être positionnée aussi bien sur la base (2) que sur le côté droit (1). Dans ce cas, s'assurer que la partie fixe du BOXTHERM ne couvre pas l'ouverture.



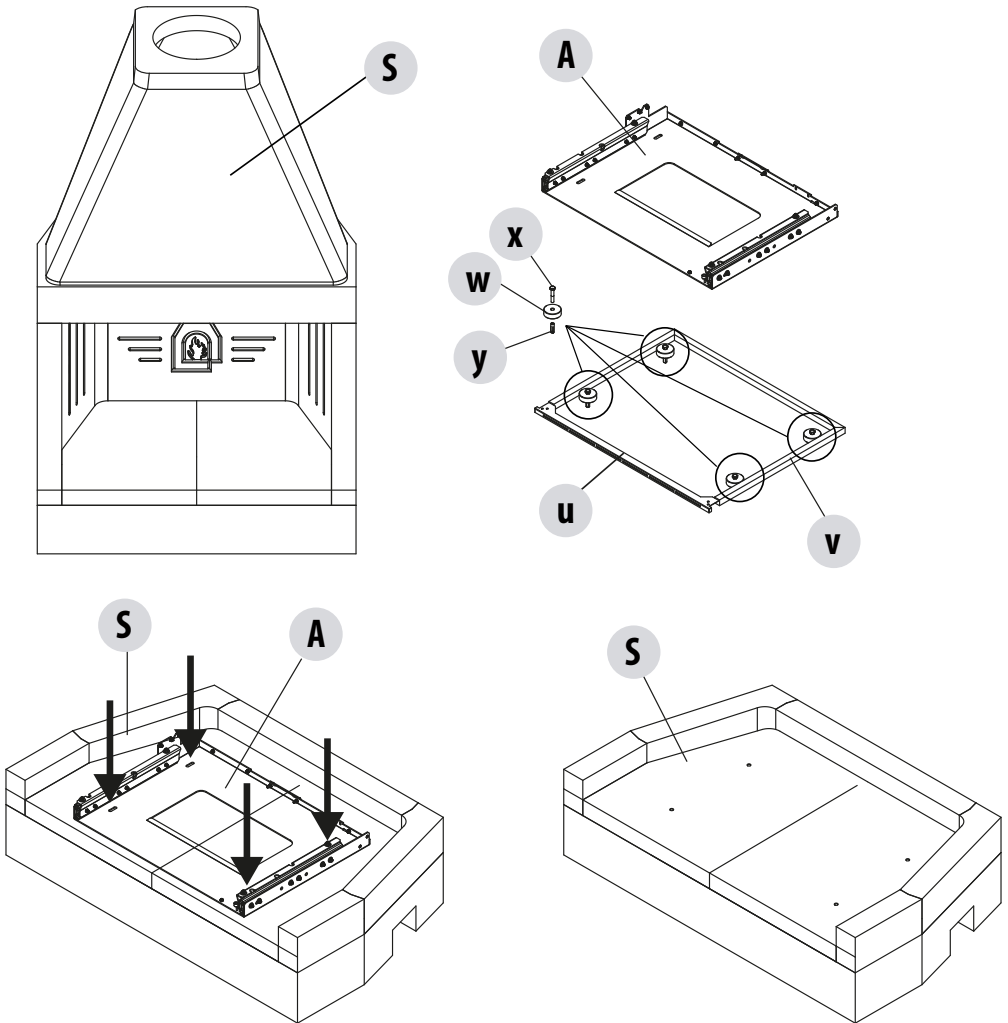
Si le foyer existant n'est pas doté d'ouvertures pour l'air, il est nécessaire d'utiliser l'accessoire « Kit pieds » (comme indiqué dans la page suivante).

7-TYPE DE FIXATION

FIXATION SUR FOYER EXISTANT SANS OUVERTURES POUR L'AIR

Si le foyer existant n'est pas doté d'ouvertures pour l'air (voir les pages précédentes) il est nécessaire d'utiliser l'accessoire « kit pieds » (option). Pour le positionnement, suivre la procédure suivante :

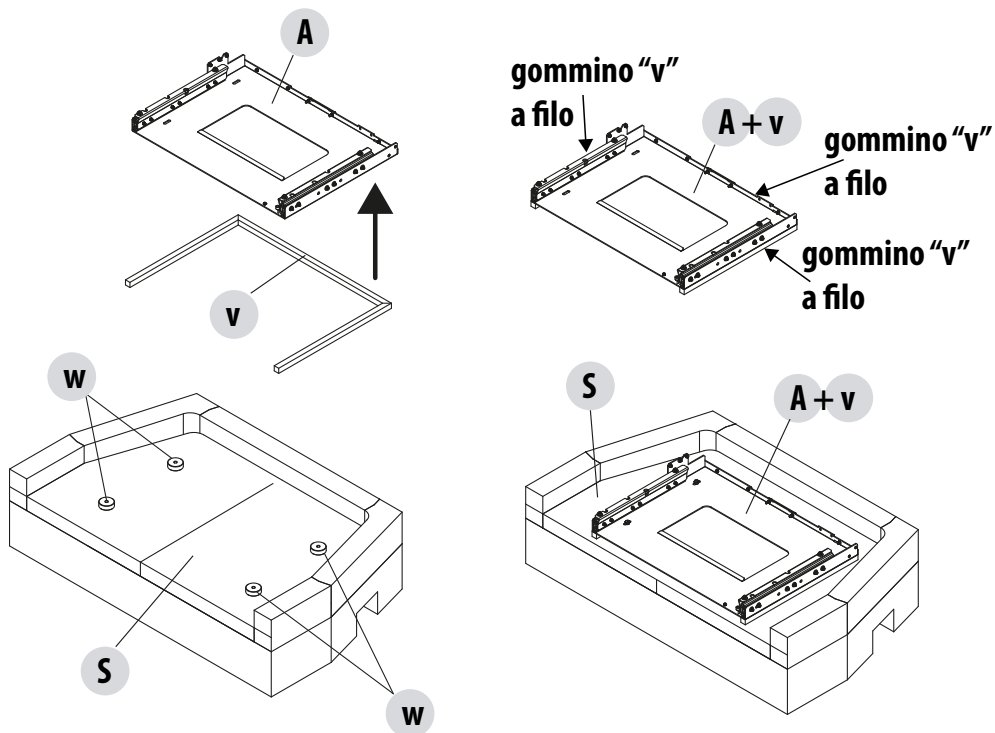
- Après avoir séparé la partie fixe « A » du reste du produit (voir les indications dans le chapitre « Opérations préalables ») positionner la pièce « A » sur la base « S » en respectant les mesures de positionnement.
- Marquer en correspondance avec les quatre trous prévus sur la base « A » la base « S ».
- Enlever la partie « A » et faire les trous sur « S ».
- introduire les chevilles « y » dans les trous



Attention ! La pièce « u » (voir la page précédente) doit être montée sur le cadre à trois côtés de l'insert au moyen des vis et écrous fournis avec le kit.

7-TYPE DE FIXATION

- positionner le pied « W » sur le plan « S » en correspondance avec les trous
- prendre l'élément en caoutchouc « v », enlever la pellicule adhésive et le fixer sous la pièce « A » coupée au ras du périmètre extérieur de la pièce « A »
- Prendre la pièce « A » avec l'élément en caoutchouc « v » collé et la positionner sur les pieds « w »
- dans la partie au-dessus de la pièce « A » en correspondance avec les trous à fixer entièrement avec les quatre vis « x » fournies avec



Attention ! Les phases d'installation du Boxtherm version SLIDE terminées, aussi bien sur une cheminée existante que sur une nouvelle, il est nécessaire d'essayer d'extraire l'insert plusieurs fois avant de compléter le revêtement, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'empêchements ou de difficultés lors de l'extraction.
Attention ! Il est normal de forcer légèrement pour effectuer l'extraction du produit.

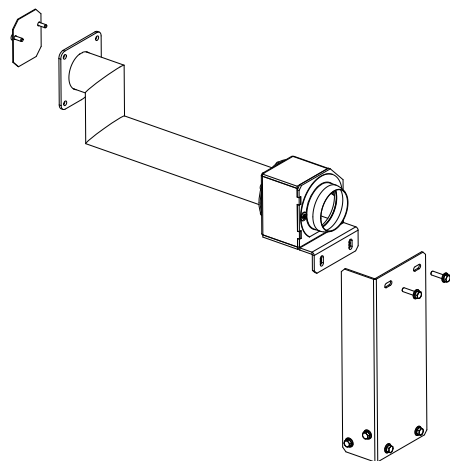
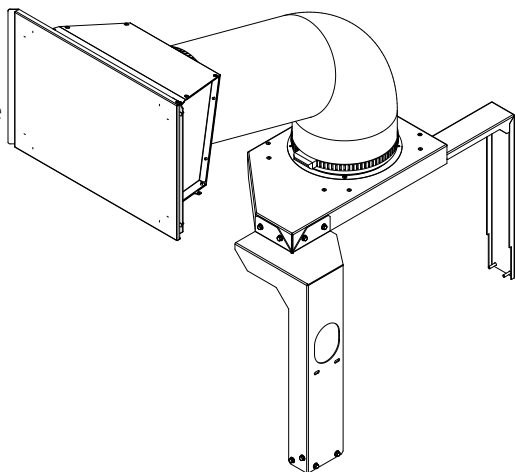
8-ACCESSOIRES

ACCESSOIRES

KIT LINK

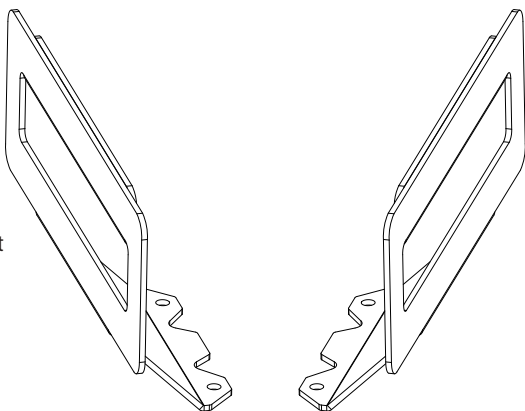
À associer au BOXTHERM version SLIDE.

La porte sert au chargement des pellets et peut être positionnée latéralement ou frontalement au Boxtherm.



KIT AIR COMBURANT

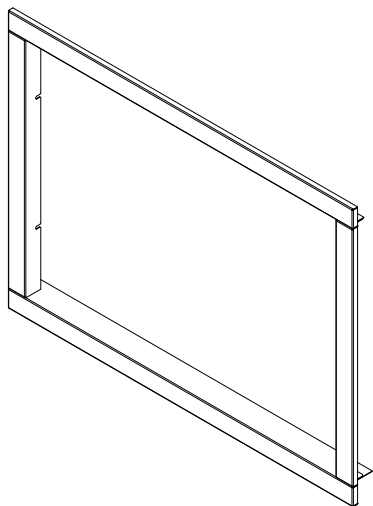
On peut l'associer à n'importe quelle version de Boxtherm et sert à prélever l'air comburant de l'environnement extérieur.



KIT POIGNÉES

On peut l'associer à n'importe quelle version de Boxtherm et sert à déplacer facilement l'insert.

8-ACCESSOIRES

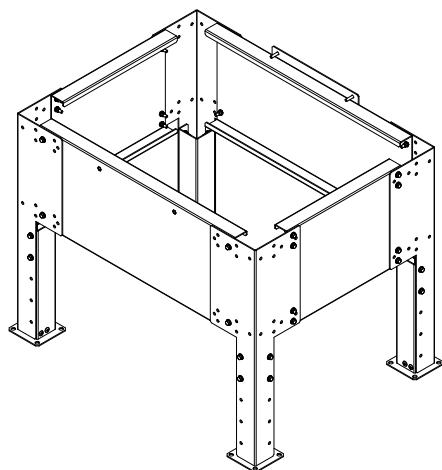
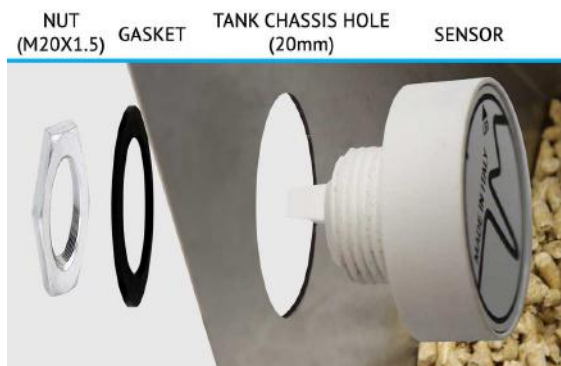


CADRE 4 CÔTÉS

On peut l'associer à n'importe quelle version de Boxtherm.

Capteur de niveau des pellets

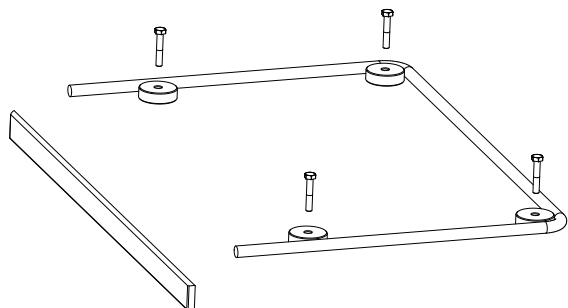
Sert à mesurer le niveau des pellets dans le réservoir.



Support

Sert à positionner le Boxtherm à la hauteur désirée sans utiliser un plan existant.

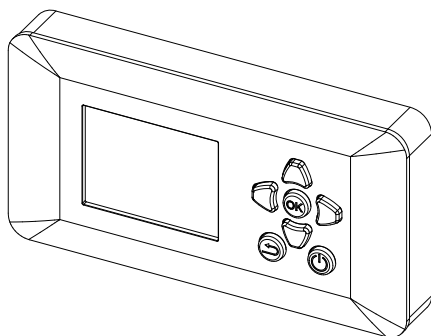
8-ACCESSOIRES



Kit pieds

À utiliser en cas d'installation avec un plan existant pour permettre le bon afflux d'air de refroidissement.

Le kit est composé de : un cordon, 4 pieds et vis relatives et profil de fermeture.

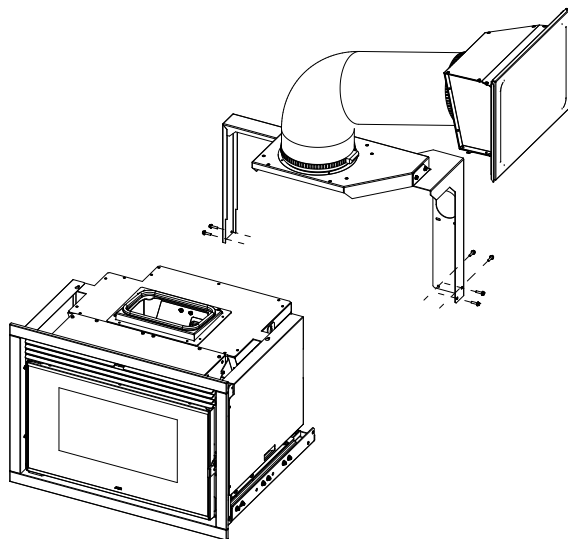


Panneau principal

9-MONTAGE ACCESSOIRES

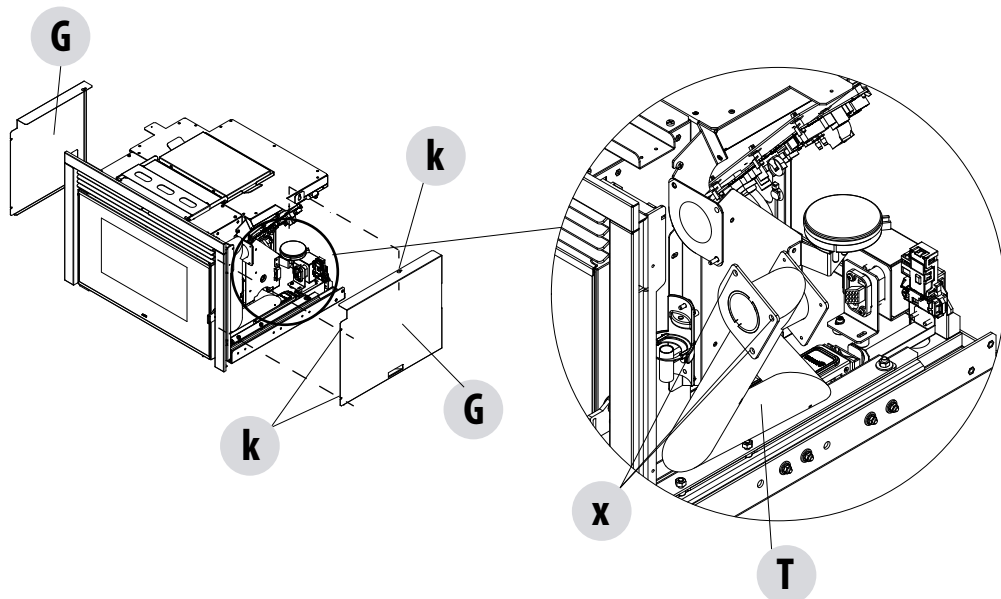
MONTAGE KIT LINK SUR VERSION BOXTHERM SLIDE

Le kit Link ne doit être installé que dans la version SLIDE.



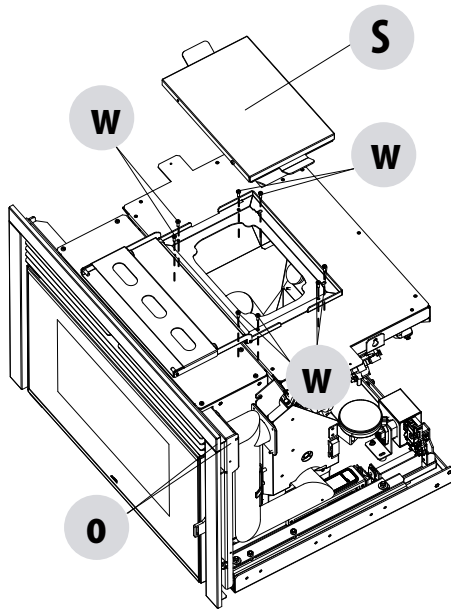
Pour l'installation du kit, procéder comme suit :

- ôter les deux flancs « G » en enlevant les trois vis « k »
- en correspondance avec le tuyau de l'air comburant « T » enlever les trois vis « x » qui le tiennent bloqué à la structure et incliner le tuyau « T »

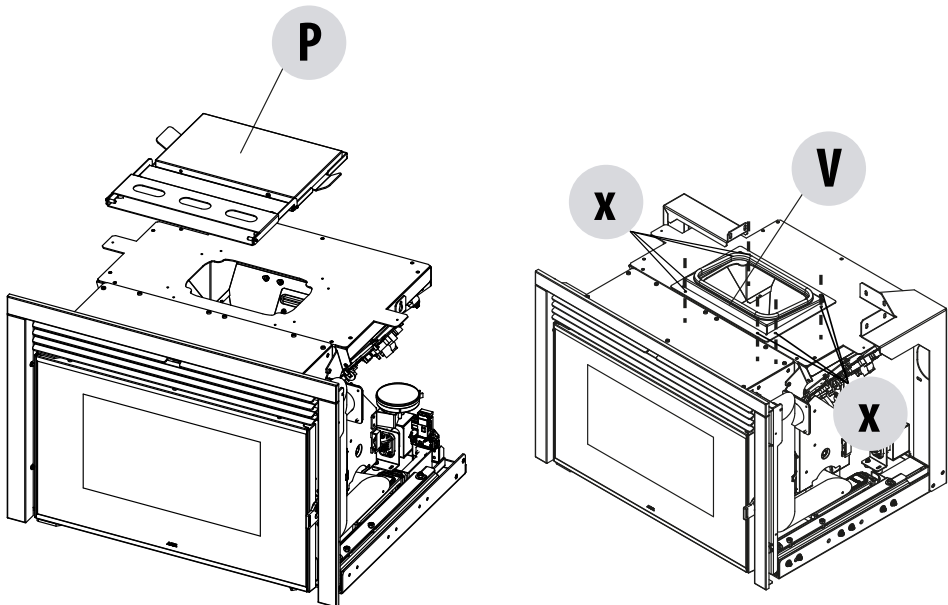


9-MONTAGE ACCESSOIRES

- derrière le tuyau de l'air comburant « T » à peine incliné, enlever les deux vis « o » qui bloquent le couvercle réservoir à la structure (aussi bien à droite qu'à gauche du produit)
- lever le couvercle du réservoir pellets « S » et ôter les huit vis « w »
- à ce point, enlever tout le couvercle supérieur « P »

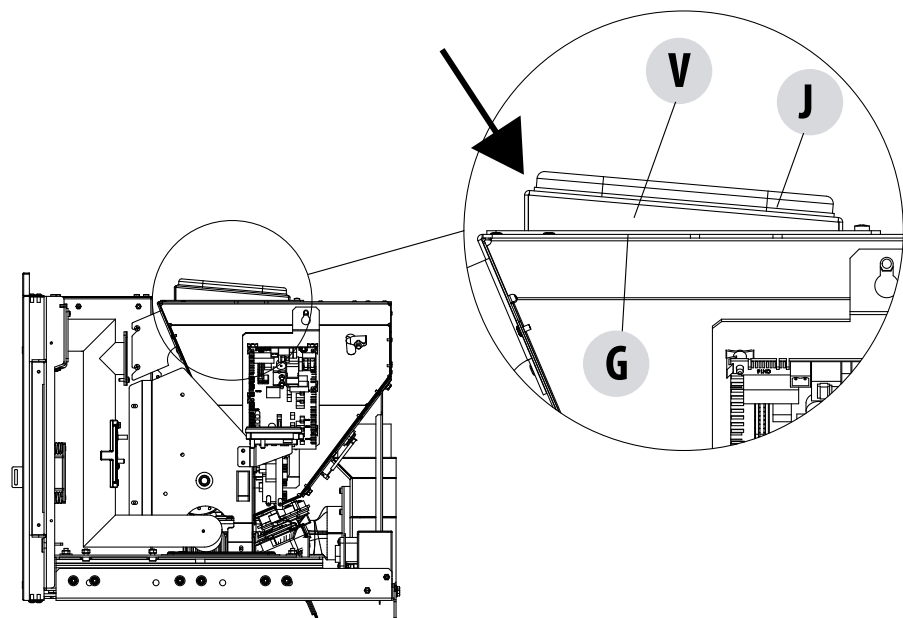


- fixer la pièce « V » avec le joint « G » (voir la page suivante) à la structure au moyen des huit vis « x » fournies avec

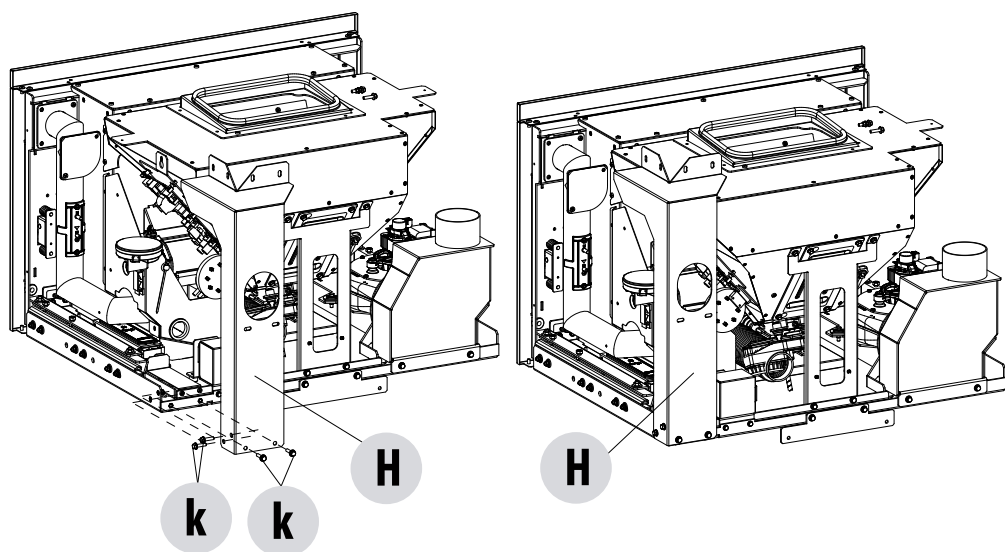


9-MONTAGE ACCESSOIRES

Attention ! la pièce « V » doit être orientée avec la partie haute vers la porte du foyer du BOXTHERM

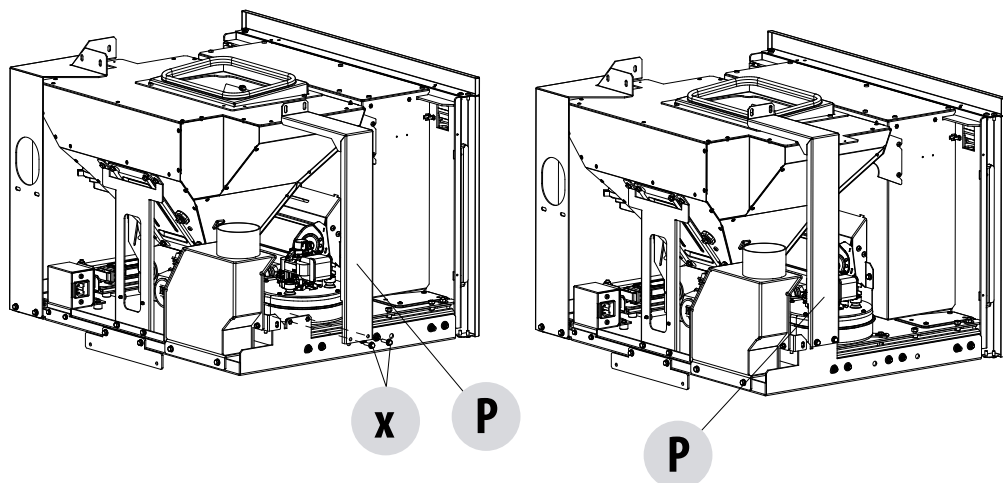


- Prendre la pièce « H » du kit et la fixer sur le côté droit avec les quatre vis « k »

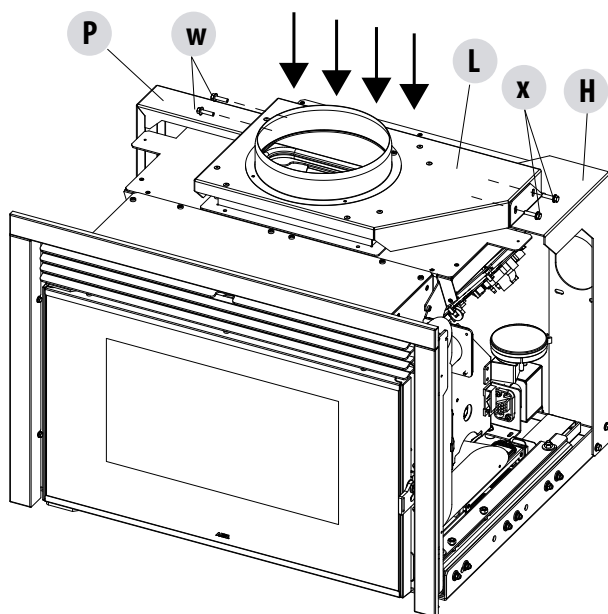


9-MONTAGE ACCESSOIRES

- Prendre la pièce « P » et la fixer sur le côté gauche du Boxtherm avec les deux vis « X »



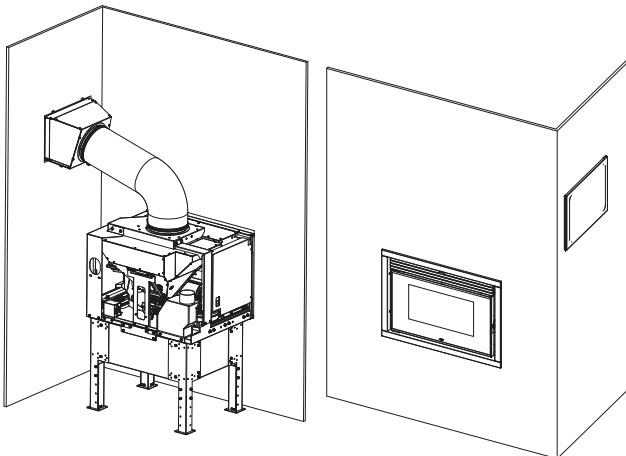
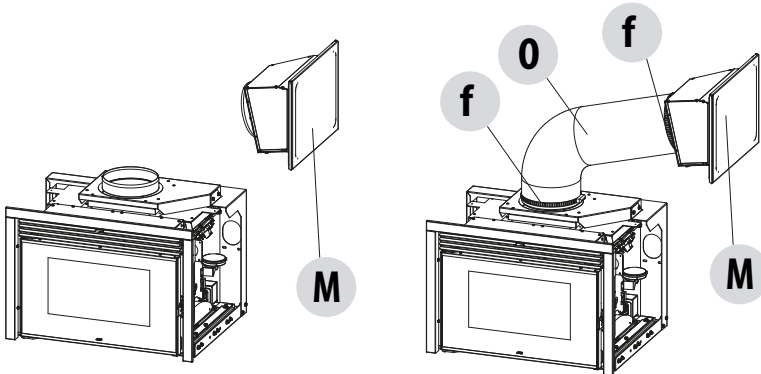
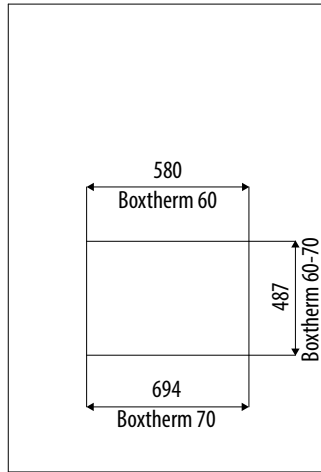
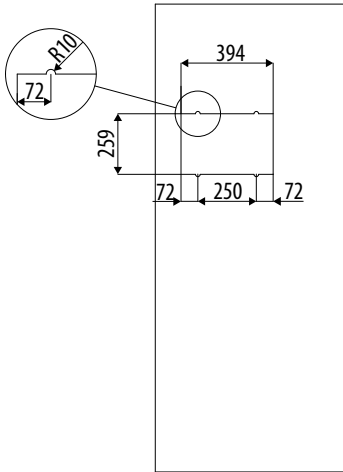
- Enfin, prendre le couvercle « L » et l'assembler avec « H » avec les vis « X » et à la pièce « P » avec les deux vis « W ». Faire en sorte que le couvercle « L » presse sur le joint « J » (voir la page précédente) puis serrer les vis « X » et « W » en le bloquant définitivement.



Attention ! Les pièces « H » et « P » sont différentes dans les Boxtherm 60 et 70. Celles du Boxtherm 60 sont marquées avec un « 60 ».

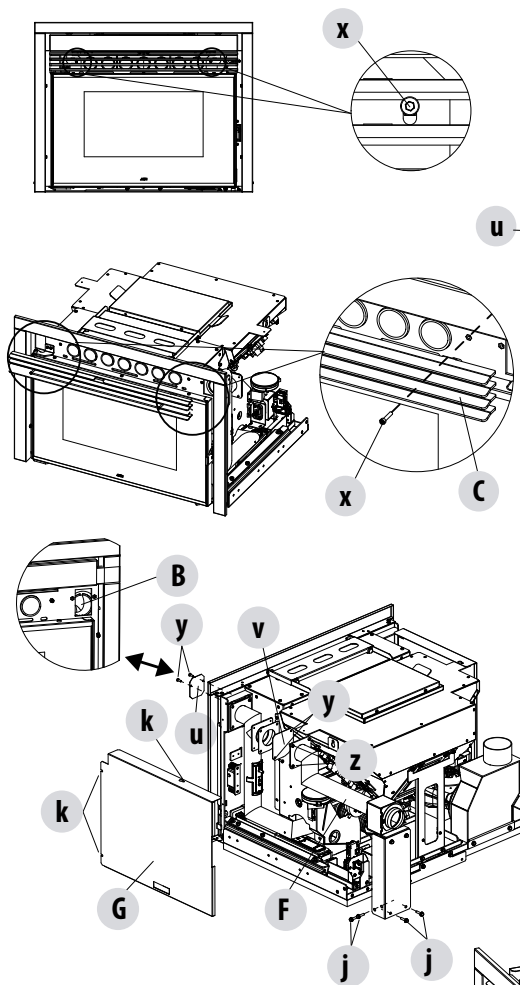
9-MONTAGE ACCESSOIRES

- prévoir le trou sur le mur pour fixer le chargeur « M » (394*259 mm)
- enfin, relier les deux extrémités avec le tube « O » et l'arrêter avec les deux colliers « f »



9-MONTAGE ACCESSOIRES

MONTAGE KIT AIR COMBURANT

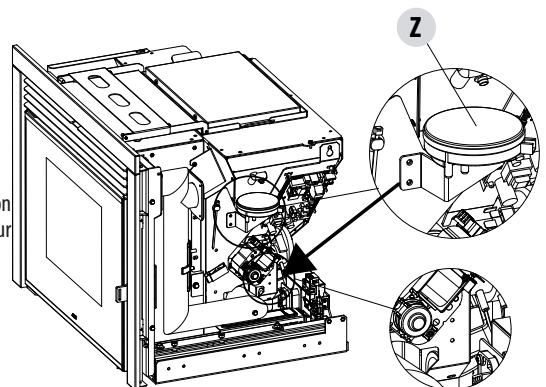


Seulement dans la version SLIDE, enlever le panneau de protection « G » en enlevant les trois vis « x ».

Procéder au montage de la façon suivante :

- Enlever la grille avant « C » en enlevant les deux vis « x »

- prendre la plaque « u » du kit air en option et la fixer à la structure avec les deux vis « y » de sorte que la prise d'air frontale « B » soit fermée
- ôter la plaque « v » dans la partie interne en enlevant les deux vis « y »
- fixer la plaque « z » du tuyau de l'air comburant à la structure au moyen des deux vis « y »
- fixer le kit air « F » à la structure au moyen des 4 vis « j » dans la partie arrière en bas de la structure



Attention ! Pour le Boxtherm 60, seulement en cas d'installation du kit air comburant, repositionner le groupe « Z » en bas pour laisser l'espace au tube.

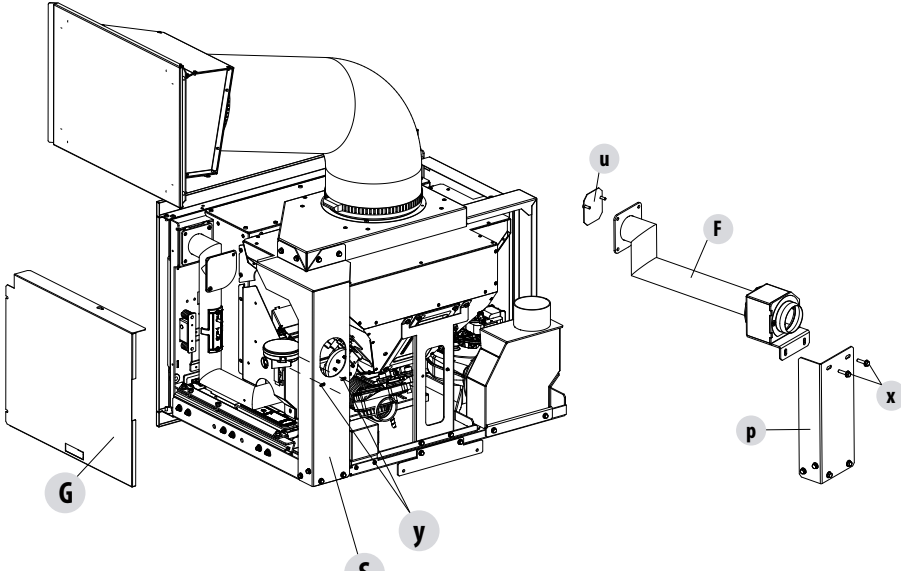
9-MONTAGE ACCESSOIRES

En cas d'installation du kit air avec le kit link, il faut :

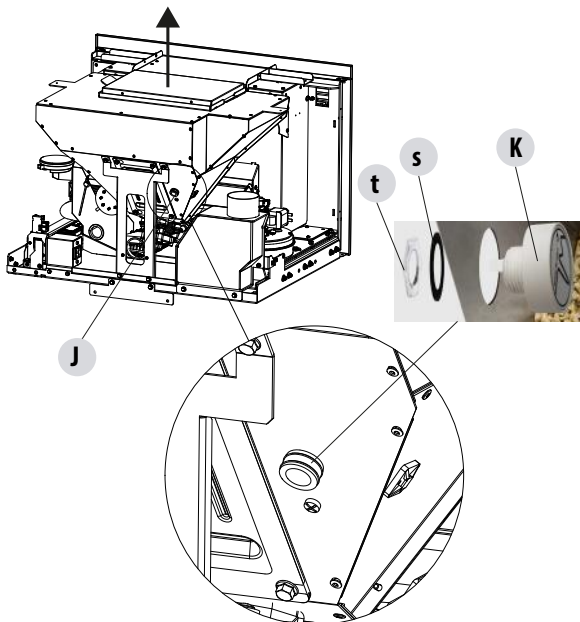
- enlever la plaque « p » du kit air en enlevant les deux vis « x »
- fixer le kit air directement sur le soutien du kit link avec les vis « y »

Pour le reste de la fixation, procéder comme expliqué dans la page précédente pour les autres versions.

Attention ! La pièce « p » ne doit pas être utilisée avec la version link.



MONTAGE CAPTEUR NIVEAU PELLETS



Le capteur pellets est un indicateur de réserve du combustible afin d'avertir l'utilisateur que les pellets se terminent.

Avec le réservoir vide, lever le couvercle de chargement des pellets et, avec la main, dans la partie interne, ôter le bouchon « J » déjà monté et insérer le capteur « K » de niveau pellets toujours depuis l'intérieur du réservoir. Le blocage du capteur au réservoir est fait en montant le joint « s » à l'extérieur et en le bloquant de manière stable avec la bague « t ». Le capteur doit ensuite être connecté à travers le câble fourni à la carte électronique en position 14.

10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE

EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT DES PELLETS VERSION SLIDE

L'extraction de l'insert permet aussi bien de charger les pellets à l'intérieur du réservoir que d'effectuer des entretiens courants (nettoyage du conduit des cendres en fin d'année) ou extraordinaires (remplacement des parties électriques en cas de rupture du produit)

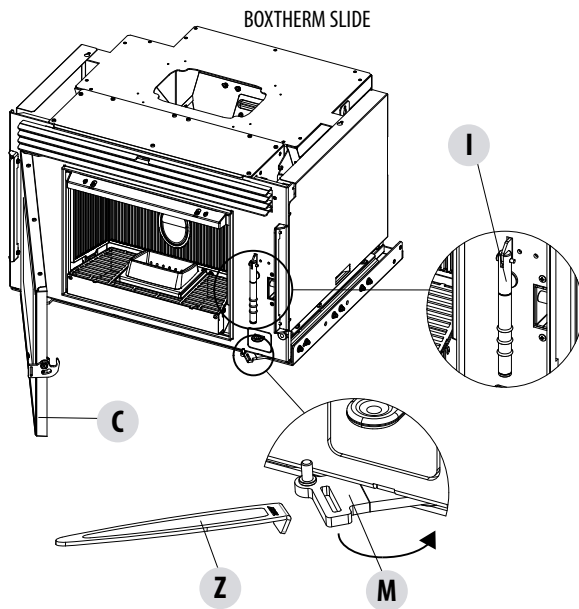
Pour extraire l'insert, exécuter la procédure suivante :

- ouvrir la porte coupe-feu « C » en utilisant la main-froide « Z » fournie avec
- dans la version SLIDE, toujours avec la main-froide « Z » tourner la poignée « M » en bas vers la droite
- pour extraire la partie mobile (dans la version SLIDE) utiliser la poignée appropriée « I »

Attention ! Il est nécessaire de forcer légèrement pour effectuer l'extraction du produit.



Attention ! L'extraction de l'insert est permise par le dispositif de sécurité et doit se faire exclusivement avec la machine complètement froide. Si la machine n'est pas complètement froide, l'extraction ne sera pas possible.



Pendant le chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.

Dans le réservoir, n'insérer que des pellets conformes aux spécifications indiquées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.

Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.

Le chargement du combustible est fait à travers le tiroir frontal qui se trouve sur la porte dans la version BASIC, dans la partie supérieure, en extrayant l'insert dans la version SLIDE, alors qu'avec le kit LINK installé sur l'insert SLIDE, le chargement des pellets est fait à travers la porte positionnée à côté ou sur l'insert en position frontale.

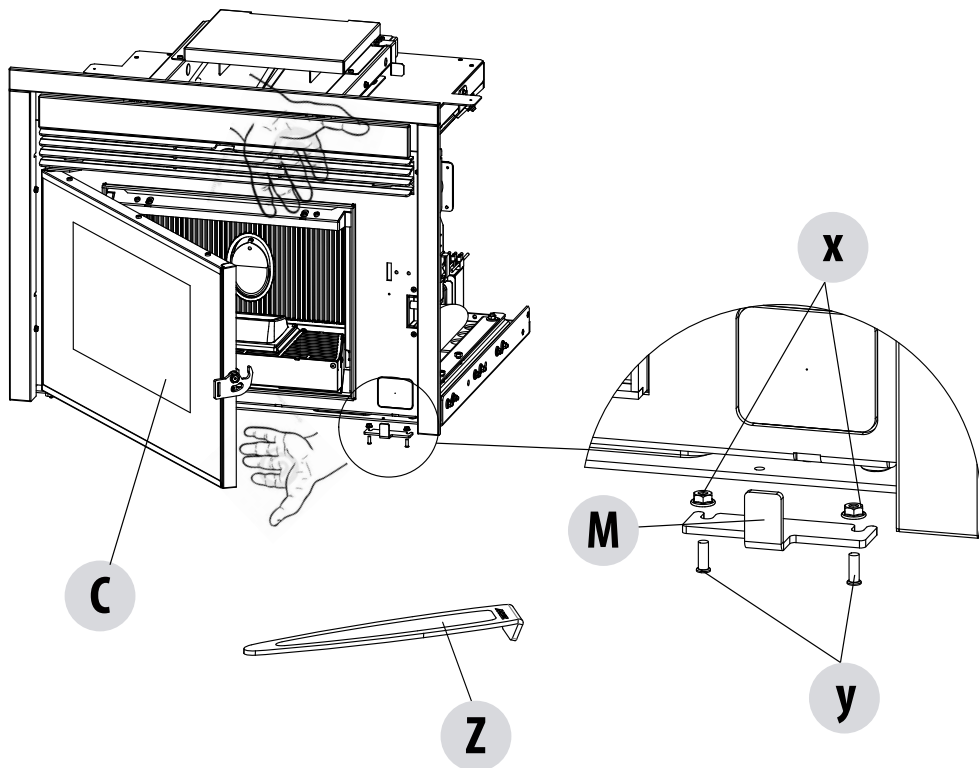
Une fois l'insert extrait, remplir jusqu'au bord et, avec la main, presser vers l'intérieur du réservoir afin de compacter les pellets. Avant de remettre le couvercle, s'assurer qu'il n'y ait pas de morceaux de pellets dans la zone d'appui du couvercle.

10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE

Extraction insert version BASIC

Pour extraire l'insert, exécuter la procédure suivante :

- ouvrir la porte coupe-feu « C » en utilisant la main-froide « Z » fournie avec
- desserrer les écrous « X » afin de faire sortir la plaque « M » qui bloque l'extraction de l'insert
- pour extraire la partie mobile, saisir l'insert par la porte ou par l'intérieur du foyer et tirer vers soi



Pendant le chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.

Dans le réservoir, n'insérer que des pellets conformes aux spécifications indiquées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.

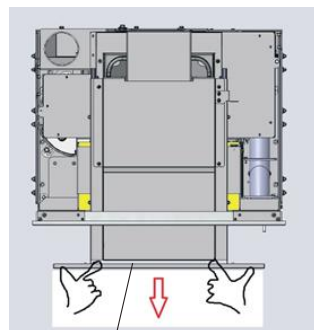
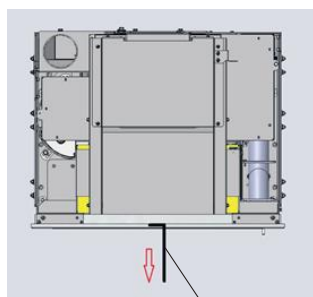
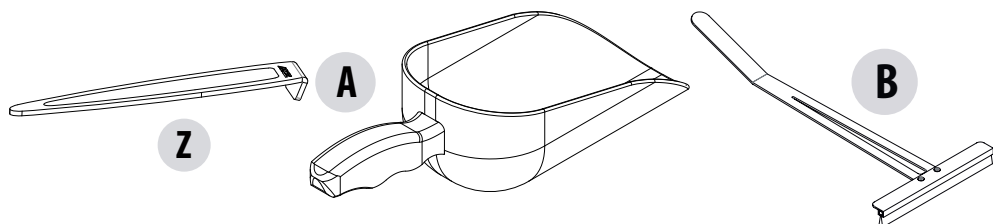
Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.

Le chargement du combustible est fait à travers le tiroir frontal qui se trouve au-dessus de la porte.

10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE

VERSION BASIC

- ouvrir le tiroir « L » avec la main froide « Z » fournie. Les guides du tiroir sont équipés de fins de course qui bloquent la partie mobile dans le point d'extraction le plus important (environ 20 cm).

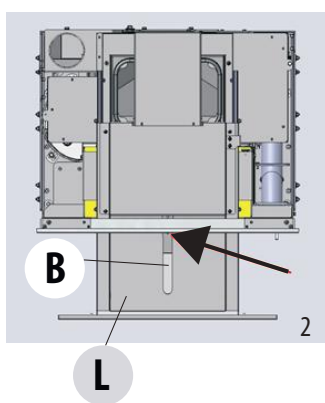
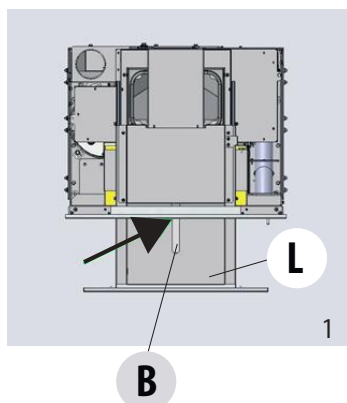


Pour ouvrir le tiroir "L" introduire la main froide "Z" dans la zone délimitée par la grille et extraire de quelque centimètre (environ 4 cm).

Ranger la main froide "Z" et avec les mains positionnées comme dans la figure compléter l'extraction (environ 20 cm)

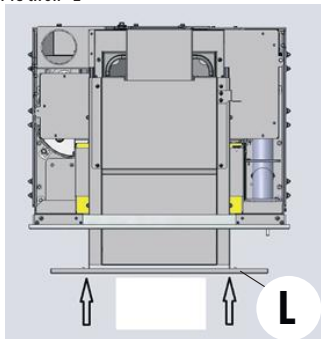
- Verser les pellets sur le plateau directement du sac ou en utilisant la palette fournie (A).
- À l'aide de l'outil (B) fourni, pousser les pellets vers le réservoir.

Quand le réservoir est vide, l'outil entre jusqu'à la pli de la poignée (fig. 1) et on ne rencontre aucune résistance. Au contraire quand la partie terminale de la boucle sur la poignée reste près ou extérieure de l'encadrement (fig. 2) il signifie que le réservoir est plein. S'arrêter, ne pas insister ultérieurement; l'opération de chargement est complète.

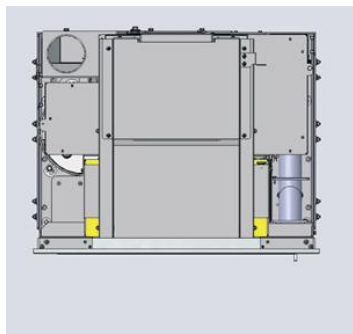


10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE

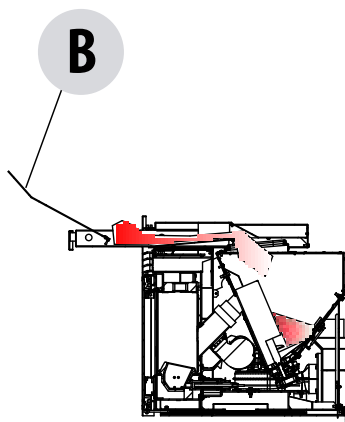
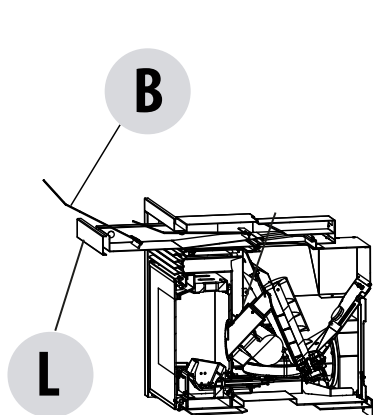
Renfermer le tiroir "L"



Pousser en appuyant les mains dans les endroits indiqués



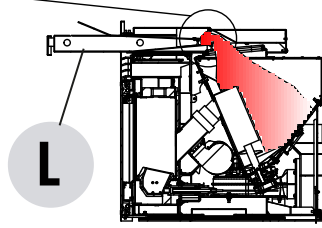
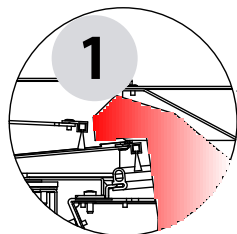
Fermer jusqu'au bout.
Le profil du tiroir est près de l'encadrement.



Il est conseillé d'effectuer différents essais de chargement afin de comprendre combien d'actions sont nécessaires avec l'outil « B ».

Lorsqu'il devient difficile de décharger les pellets, cela signifie que le réservoir est plein.

Une fois le remplissage du réservoir terminé, il est possible de fermer le tiroir même s'il reste plein de pellets.



1 INDICE DE RÉSERVOIR PLEIN

Attention ! Il n'est pas conseillé de charger les granulés à chaud avec le produit fonctionnant, dans ce cas, faire attention à l'alarme A21.

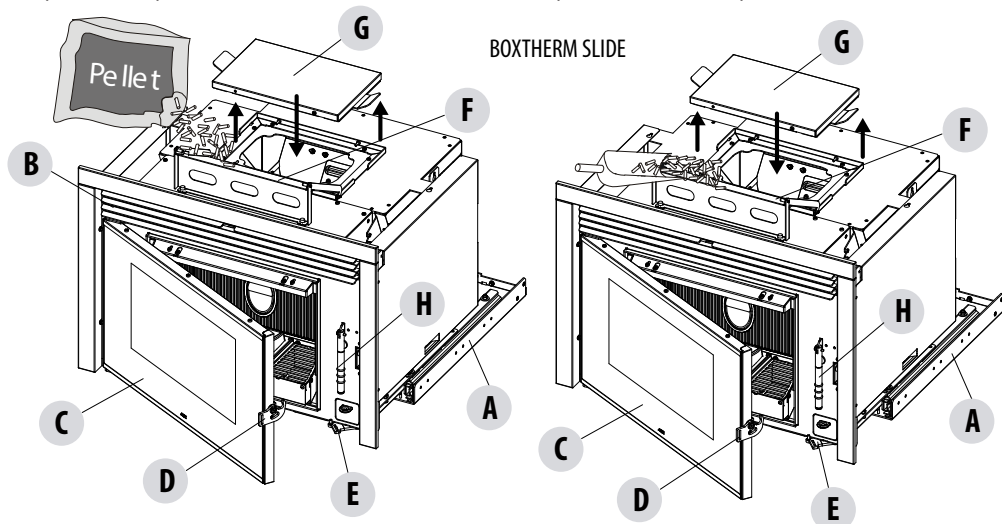
Le temps pour charger le produit est de 30 secondes, ce temps expiré, le produit entre dans une phase de pré-alarme de 30 autres secondes. Cette phase sera signalée par un bip sonore. Il est conseillé de fermer le tiroir avant l'expiration des 30 secondes et de le rouvrir tout de suite après, de façon à avoir à disposition 30 autres secondes.

Si l'alarme A21 s'active, procéder à l'annulation, comme indiqué dans la page dédiée dans la partie 2 du manuel.

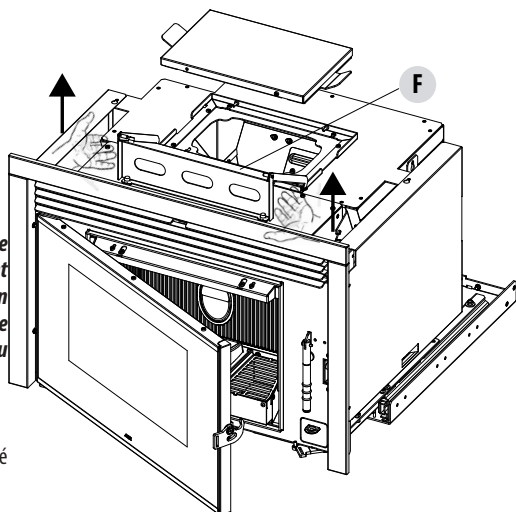
10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE

VERSION SLIDE

- ouvrir la porte du foyer « C » en utilisant la poignée « D » avec la main-froide « Z »
- ouvrir la poignée « E » en utilisant la main-froide « Z »
- extraire l'insert en utilisant la poignée « H »
- enlever le bouchon du réservoir « G »
- lever la goulotte « F »
- verser les pellets dans le réservoir au moyen de la goulotte « F »
- pour verser les pellets dans le réservoir, utiliser directement le sac des pellets ou bien utiliser la palette « A » fournie avec



BOXTHERM SLIDE



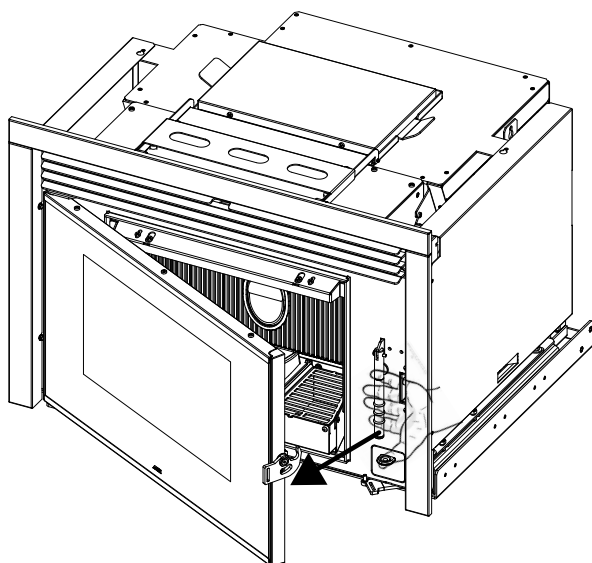
Attention ! Les opérations de remplissage des pellets dans le réservoir terminées, avant de repositionner le couvercle « G », bien nettoyer d'éventuels résidus de pellets qui ne permettraient pas une parfaite fermeture du couvercle.

Dans la version SLIDE, le chargement des pellets doit être effectué **seulement et exclusivement** avec la machine froide.

10-EXTRACTION INSERT ET CHARGEMENT PELLETS AVEC LA MACHINE FROIDE



Attention ! Attendre 1,5 minute après l'apparition de l'état de « POËLE ÉTEINT » avant d'extraire l'insert.



11-OUVERTURE DE LA PORTE

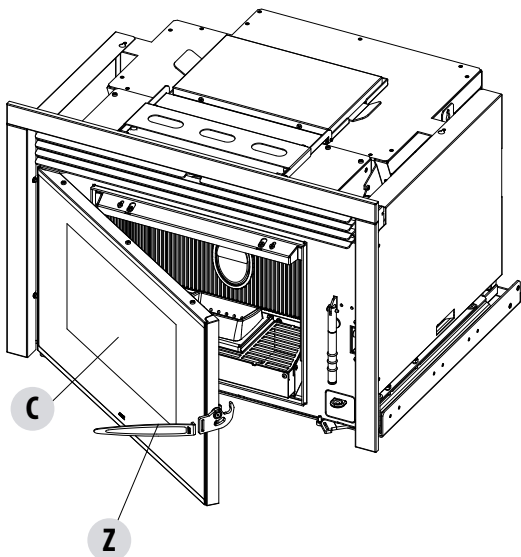
OUVERTURE DE LA PORTE

Pour ouvrir la porte « C » du produit, enfiler la main froide « Z » dans le trou présent dans la poignée et tirer vers soi.



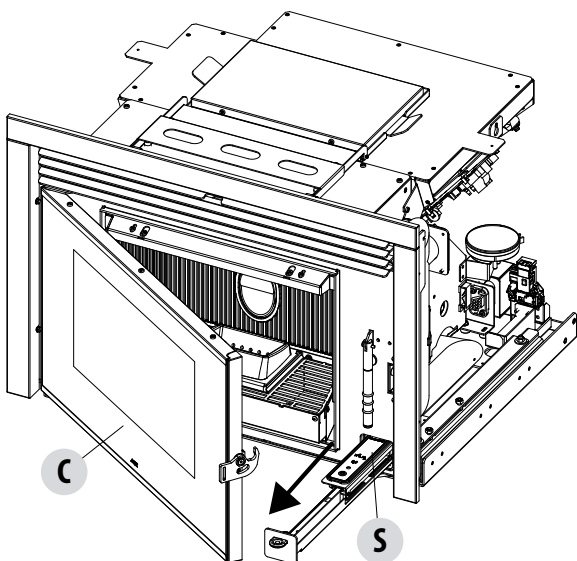
Attention !

*Pour un fonctionnement correct du poêle, la porte du foyer doit être bien fermée.
La porte doit être ouverte seulement avec le produit éteint et froid.*



EXTRACTION PANNEAU D'URGENCE

Ouvrir la porte « C » du produit et tirer le compartiment en bas à droite.



Opération nécessaire pour réinitialiser l'électronique après un message d'erreur.

12-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

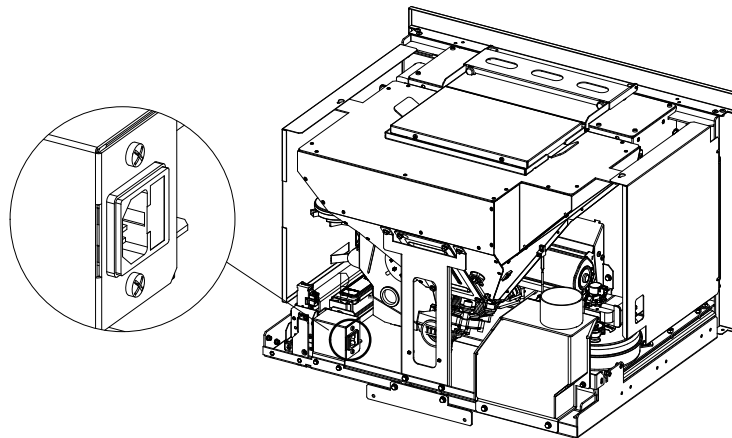
Brancher le câble d'alimentation d'abord sur l'arrière du produit et puis à **une prise électrique murale qui doit toujours être accessible.**

Si cela n'était pas possible, insérer lors de l'installation des dispositifs corrects de déconnexion du réseau d'alimentation, conformément avec les normes nationales d'installation électrique.

Durant la période d'inutilisation, il est conseillé d'enlever le câble de raccordement au réseau électrique.

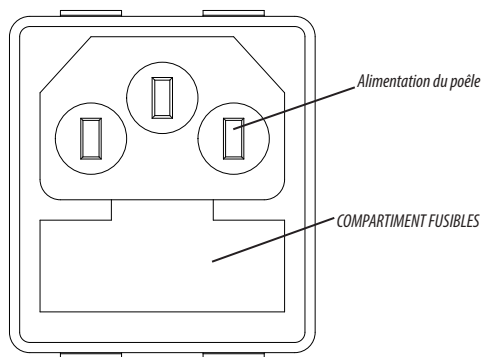


Le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées, ni avec toute autre partie du poêle.



ALIMENTATION DU POËLE

Relier le câble d'alimentation à une prise électrique, à ce point, le poêle est alimenté.

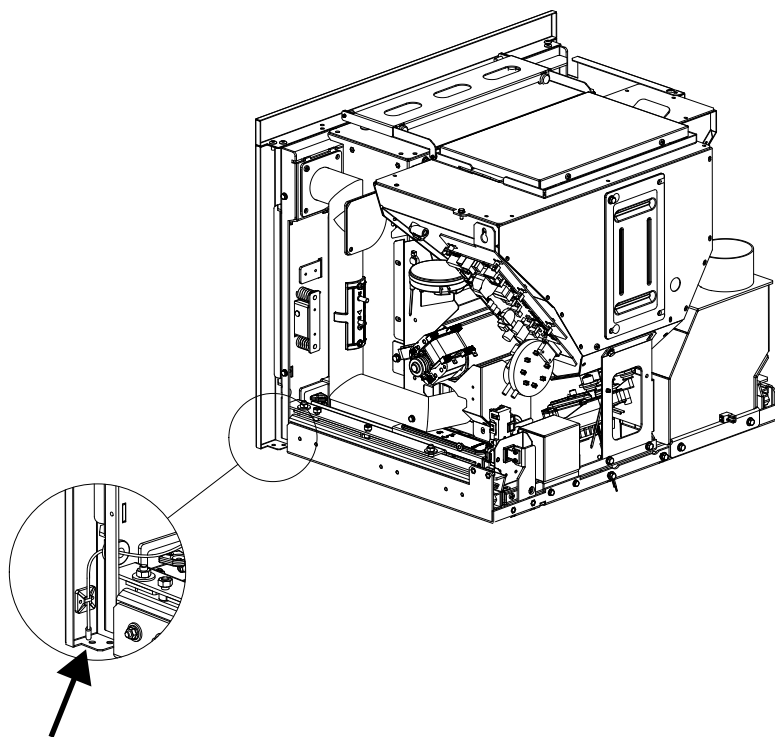


Un compartiment porte-fusibles se trouve toujours dans le bloc interrupteur, à côté de la prise d'alimentation. Pour l'ouvrir, il suffit de lever le couvercle en faisant levier avec un tournevis de l'intérieur du compartiment de la prise d'alimentation. À l'intérieur, il y a deux fusibles (3, 15 A retardé) qu'il pourrait être nécessaire de remplacer si le poêle ne s'alimente pas (ex : le bouton ON/OFF ne s'allume pas ou l'écran du panneau de contrôle ne s'éclaire pas) - opération prise en charge par un technicien autorisé et qualifié.

12-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

SONDE AMBIANTE

La sonde d'ambiance est positionnée à l'intérieur, sur le côté ouverture de la porte du foyer.



Contrôler que le bulbe de la sonde d'ambiance soit près des trous présents sur le cadre.

13-REVÊTEMENT

RÉALISATION DU REVÊTEMENT

Le produit doit être testé dans toutes ses fonctionnalités avant d'être revêtu. L'entreprise n'assume pas la responsabilité des dommages éventuels du revêtement si les anomalies de fonctionnement que vous remarquez ne se sont pas produites avant de revêtir le produit.

IL EST OBLIGATOIRE de contrôler l'étanchéité de tous les tuyaux où passe la fumée (raccord fumée, joints et embranchement dans le conduit de fumée) avant de réaliser le revêtement.

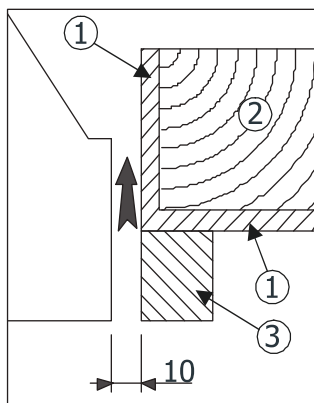
AVANT DE COMMENCER TOUTE OPÉRATION DE REVÊTEMENT DU PRODUIT, LIRE LE CHAPITRE « TEST DE FONCTIONNEMENT ».

Le produit et les parties du revêtement doivent être fixés les uns aux autres **SANS ENTRER EN CONTACT AVEC LA STRUCTURE EN ACIER** pour éviter la transmission de la chaleur aux marbres ou aux pierres et pour permettre les dilatations thermiques normales ; attention aux finitions en bois du type poutres ou étagères.

Il est conseillé de réaliser une contre-hotte en placoplâtre du type ignifuge de 15 à 20 mm d'épaisseur avec un châssis autoportant en profil galvanisé pour ne pas peser sur les composants du revêtement (poutres en bois ou linteaux en marbre) qui n'ont pas de structure portante et **pour pouvoir intervenir facilement en cas d'anomalie et/ou d'entretiens futurs**. Réaliser le montage à sec du plan feu du **revêtement en laissant une ouverture d'1 cm** entre l'insert et le plan feu pour effectuer l'isolation.

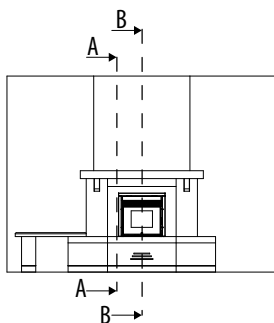
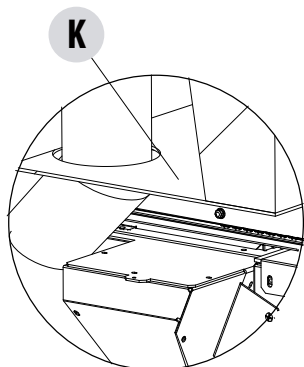
ISOLATION POUTRE EN BOIS

Si l'on souhaite monter une poutre en bois, celle-ci doit être protégée avec une isolation correcte des parties chaudes pour prévenir le risque d'incendie ou l'endommagement du revêtement même.

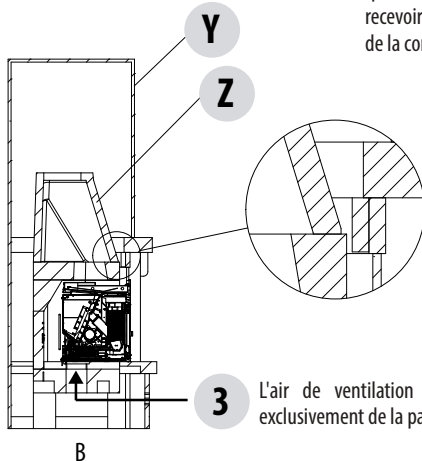
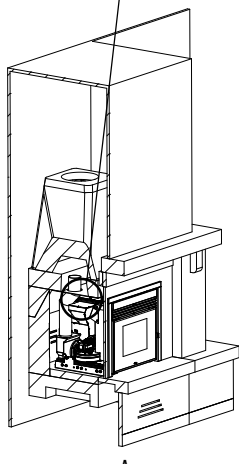


- 1- ISOLATION APPLIQUEE OU A APPLIQUER
- 2- POUTRE EN BOIS
- 3 - MARBRE OU AUTRE MATERIAU

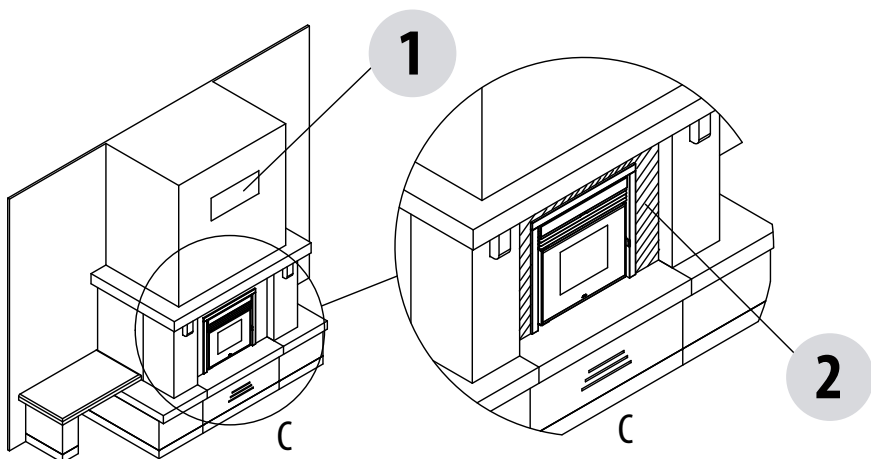
13-REVÊTEMENT



La machine doit être isolée (panneau K) de façon à ne pas recevoir d'air de la hotte « Z » et de la contre-hotte « Y ».



3 L'air de ventilation « 3 » doit provenir exclusivement de la partie inférieure.



1 - une grille est admise pour la purge de l'air chaud accumulé dans la partie supérieure du produit

2 - tamponnement rigide et borgne (pas de grille)



MCZ GROUP S.p.A.

Via La Croce n°8

33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE

Téléphone : +39 0434/599599

Fax : +39 0434/599598

Internet: www.mcz.it

e-mail : mcz@mcz.it